



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2024

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

SOMMAIRE

5 MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 CONTEXTE INSTITUTIONNEL

9 INTRODUCTION

10 PRESENTATION DU PAA 2024

12 ORGANISATION, RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES DU FIRCA EN 2024

18 CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

28 PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2024

54 PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET LEÇONS APPRIS

58 ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2025

62 CONCLUSION GÉNÉRALE

64 ANNEXES



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

TOUTES VOS PUBLICATIONS DEDIEES A L'AGRICULTURE DISPONIBLES EN LIGNE



→ WWW.FIRCA.CI

Réseau A



SCANNER POUR CONSULTER
TOUS LES JOURNAUX



SCANNER POUR CONSULTER
TOUS LES RAPPORTS ANNUELS



MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE DU FIRCA, AU SERVICE DU SECTEUR AGRICOLE



Le FIRCA, acteur clé du système national de développement, est en Côte d'Ivoire, l'institution de référence du financement de la fourniture de services aux exploitants agricoles.

A ce titre, le FIRCA est l'outil par excellence du financement durable de la « Filière du Progrès » au service des Filières Agricoles, de leurs organisations professionnelles et de l'Etat. A cet effet, depuis plus de 20 ans, notre institution travaille en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème agricole pour offrir des services innovants aux filières.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement des organes de gouvernance et de gestion du FIRCA, avec mon élection comme le 7^{ème} Président du Conseil d'Administration et la sélection de M. N'DIAYE Oumar, comme le 3^{ème} Directeur Exécutif.

S'en sont suivi des rencontres pour en informer nos ministères de tutelle, les organisations

professionnelles des Filières Agricoles, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Cette année a aussi été celle d'une restructuration en profondeur de l'organigramme du FIRCA, ainsi que l'initiation du personnel à des outils modernes de productivité, afin de répondre plus efficacement aux défis et enjeux présents et à venir.

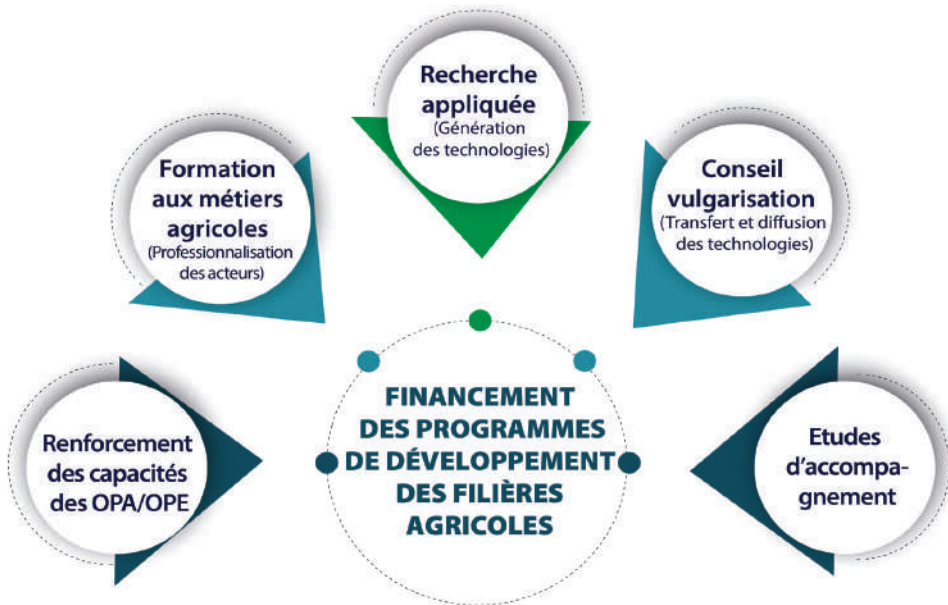
Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à nos prédécesseurs pour la qualité du travail abattu à la tête du FIRCA, et à nos partenaires stratégiques, pour leur confiance renouvelée.

Tous ensemble, avec les agents et cadres du FIRCA, les Filières Agricoles et les partenaires au développement, continuons d'écrire en lettres dorées, les pages de la vie notre institution, en vue de l'accomplissement de la mission cruciale qui lui a été assignée par l'Etat de Côte d'Ivoire, sur le plan national et régional.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

« FIRCA, LEADER DU FINANCEMENT DURABLE D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE ET COMPÉTITIVE »



COORDINATION TECHNIQUE ET FIDUCIAIRE DES PROGRAMMES CONVENTIONNÉS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Investir pour le futur, Anticiper, Innover

+2 25 27 22 52 81 81
www.firca.ci

lefirca     

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a été créé en application de la loi n° 2001-635 du 09 octobre 2001, portant institution de Fonds de Développement Agricole (FDA), par le décret n° 2002-520 du 11 décembre 2002, tel que modifié par le décret n°2015-194 du 24 mars 2015.

Institution d'intelligence agricole, au sein du système national de développement, le FIRCA a été juridiquement constitué le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro, avec la mise en place de ses organes de gouvernance : l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

Le FIRCA représente, en Côte d'Ivoire, le principal outil de financement agricole pérenne, axé sur les résultats et ciblant sa démarche sur « le progrès en agriculture », au service des Filières Agricoles, de leurs organisations professionnelles (OPA) et de l'Etat.

Le champ d'actions du FIRCA couvre toutes les Filières Agricoles et ses domaines d'intervention s'étendent à tous les secteurs de production végétale, forestière et des ressources animales et halieutiques.

Son mandat est de mobiliser des ressources financières afin d'assurer durablement la fourniture des services relatifs à divers programmes, en vue du développement d'une agriculture durable, inclusive et compétitive, créatrice de richesses partagées.

Ces programmes portent notamment sur la Recherche appliquée (à travers la génération de technologies), le Conseil-Vulgarisation (via le transfert et la diffusion des technologies), la Professionnalisation des acteurs (par la Formation des acteurs (par la Formation aux métiers agricoles), le Renforcement des capacités (techniques et de gestion) des OPA, et les Études d'accompagnement (pour la mise en œuvre de ses différentes activités).

En plus de 20 ans d'excellence au service de l'Etat et des filières, le FIRCA est comptable de réalisations majeures pour le développement durable du secteur agricole ivoirien :

- Plus de **1.100 projets** exécutés depuis 2004 au profit de plus de **25 Filières Agricoles** ;
- Le financement de la diffusion de plus de **110 innovations** sur tous les maillons des chaînes de valeur, touchant plus de **1.200.000** de bénéficiaires chaque année;
- Depuis 2011, la coordination technique et/ou fiduciaire de plus de **12 projets conventionnés**, financés avec l'aide de partenaires au développement internationaux majeurs ;
- L'accréditation aux **02 plus grands guichets climatiques mondiaux**, le Fonds d'Adaptation pour le changement climatique (depuis avril 2020) et le Fonds Vert Climat (depuis juillet 2024).



**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES**

*Investir pour le futur,
Anticiper, Innover*



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

NOUS TRAVAILLONS AVEC TOUTES LES FILIÈRES AGRICOLES DE CÔTE D'IVOIRE



FILIERE CAFE-CACAO



FILIERE HEVEA



FILIERE MANGUE



FILIERE PALMIER
A HUILE



FILIERE COTON



FILIERE ANACARDE



FILIERE BANANE
DESSERT



FILIERE ANANAS



FILIERE AVICOLE



FILIERE BANANE
PLANTAIN



FILIERE PORCINE



FILIERE PECHE
ET AQUACULTURE



FILIERE RUMINANTS



FILIERE PLANTE
AROMATIQUE
(GINGEMBRE)



FILIERE COLA



FILIERE RIZ ET MAÏS



FILIERE MANIOC



FILIERE PAPAYE
& SAFOU



FILIERE OIGNON



FILIERE
LEGUMES-MARAÎCHERS



FILIERE KARITE



FILIERE ELEVAGES
EN DEVELOPPEMENT



FILIERE COCOTIER



FILIERE POIVRE

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

+2 25 27 22 52 81 81
www.firca.ci

lefirca     

INTRODUCTION



Le FIRCA a mis en place un cadre rigoureux d'orientation et de planification de ses interventions, à travers 3 Plans stratégiques exécutés à la satisfaction de toutes les parties prenantes de 2006 à 2020. Le quatrième Plan stratégique 2021-2026 est en cours d'exécution.

Pour la période 2021-2026, la vision du FIRCA, cet outil clé de financement des services agricoles, est : « le FIRCA, leader du financement durable d'une agriculture innovante et compétitive ».

Ce positionnement fort est exprimé par une signature intemporelle ainsi libellée « Investir pour le futur, Anticiper, Innover », qui traduit son protocole d'actions inédit.

La mise en œuvre méthodique des interventions du FIRCA se fait à travers des Programmes Annuels d'Actions (PAA). Ceux-ci sont établis sur la base de Plans Opérationnels (PO) triennaux, dont les axes d'intervention sont fondés sur les orientations et objectifs stratégiques poursuivis par un Plan Stratégique (PS) sexennal.

Ainsi, le PAA 2024, adopté par le Conseil d'Administration en sa 60ème session du 22 décembre 2023, a été exécuté au cours de l'année 2024. Au terme de cette période d'exécution, il s'avère nécessaire d'établir un bilan des principales réalisations.

Le Rapport Annuel 2024, faisant état dudit bilan, qui porte à la fois sur les Programmes de Développement des Filières (PDF), les Programmes transversaux et les programmes agricoles conventionnés, s'articule autour des six (6) chapitres principaux ci-après :

- 1. Présentation du PAA 2024**
- 2. Organisation, ressources humaines et matérielles du FIRCA en 2024**
- 3. Faits marquants de l'exercice 2024**
- 4. Principales réalisations de l'exercice 2024**
- 5. Principales difficultés et leçons apprises en 2024**
- 6. Actions prioritaires pour l'exercice 2025.**

PRESENTATION DU PAA 2024

Premier programme du Plan Opérationnel (PO) 2024-2026 émanant du PS 2021-2026, le Plan Annuel d'Actions (PAA) 2024 a été recadré à mi-parcours.

Ce recadrage fait suite au bilan de l'exécution des activités du FIRCA sur le premier semestre de l'année (janvier-juin 2024).

Ce PAA 2024 recadré consacre la mise en œuvre de 133 actions-projets contre 155 identifiées initialement, soit une réduction de 14%, pour un montant total de **25 254 540 750 FCFA**, soit une baisse de 12% par rapport au montant initial de 28 789 141 000 FCFA.

Selon les principaux domaines d'intervention du FIRCA, les 133 actions-projets du PAA 2024 recadré se répartissent comme suit :

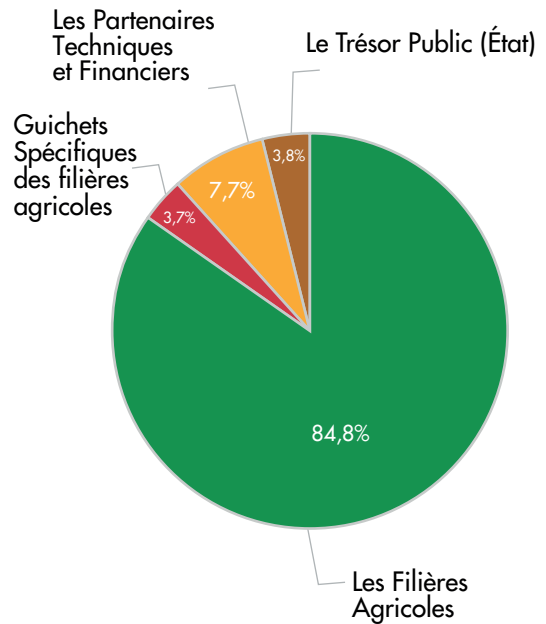


Les 133 actions-projets du PAA 2024 recadré concernent 24 Filières agricoles et 10 Programmes transversaux :

- **6 Filières cotisantes autonomes** pour 57 Actions-projets (43%), d'un coût total de 21,593 milliards FCFA (86%) ;
- **5 Filières cotisantes non autonomes** pour 11 Actions-projets (8%), d'un coût total de 0,840 milliard FCFA (3%) ;
- **13 Filières non cotisantes** pour 38 Actions-projets (29%), d'un coût total de 1,872 milliards FCFA (7%) ;
- **10 Programmes transversaux** pour 27 Actions-projets (20%), d'un coût total de 0,950 milliard FCFA (4%).

Le montant total requis pour le financement des actions du PAA 2024 recadré, 25 254 540 750 FCFA, est à mobiliser auprès de quatre (4) principales sources de financement :

- 21,412 milliards FCFA (84,8%) à financer par **les Filières Agricoles**
- 0,933 milliard FCFA (3,7%) à financer par les **Guichets Spécifiques** des filières agricoles (Caisse de Solidarité et Appui Programmes)
- 1,950 milliards FCFA (7,7%) à financer par les **Partenaires Techniques et Financiers**
- 0,960 milliard FCFA (3,8%) à financer par le **Trésor Public (Etat)** dans le cadre du Programme d'Urgence du secteur de l'Agriculture Covid-19 (PURGA 2).



Durant l'exercice 2024, **7 programmes de développement agricole conventionnés** ont été conduits par le FIRCA.

Ce sont : (i) le Projet d'appui au développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M, UE), (ii) la Convention avec le Fonds Vert pour le climat, (iii) le Projet « Résilience des Systèmes Cotonniers du nord de la Côte d'Ivoire (RESCO, AFD) », (iv) le projet d'aménagement de 1000 ha de périmètres agro-sylo-pastoraux et halieutiques en Côte d'Ivoire (UEMOA), (v) le projet « Renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets du changement climatique par l'adoption de technologies et de pratiques innovantes éprouvées » (PRECCINOV, Fonds d'Adaptation), (vi) le Programme Readiness (FVC) et (vii) le projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA, FIDA).

En outre, le FIRCA a assuré la gestion fiduciaire du programme d'urgence du secteur de l'agriculture, initié par le gouvernement pour juguler les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur les Filières Agricoles (PURGA COVID-19)





ORGANISATION, RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES DU FIRCA EN 2024





Organisation du FIRCA



L'organisation du FIRCA, adoptée pour la période 2021-2026 et qui a servi à la mise en œuvre des activités et des projets du PAA et du budget de l'exercice 2024 est schématisée par la figure en annexe 1.

Outre les **(10) unités et services transversaux** rattachés à la Direction Exécutive (Unité Planification Suivi-Évaluation et Statistique, Unité Audit Interne, Unité Marchés et Conventions, Unité Financement Agricole, Service Genre et Environnement, Service Communication, Service Informatique et Télécommunications, Service Formation et Renforcement des Capacités, Service Innovation Transformation et Valorisation, Service Affaires Juridiques), l'organisation de base du FIRCA est structurée autour des **(04) Départements** suivants :

- **le Département Administration, Finances et Comptabilité (DAFC)**, regroupant le Service Gestion des Cotisations des Filières, le Service Gestion des Projets, le Service Gestion du Fonctionnement et le Service Gestion des Ressources Humaines et Moyens Généraux
- **le Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes (DCCAPS)**, composé du Chargé de Programmes Appui à la Production et à la Diversification, du Chargé de Programmes Recherche-Développement et Etudes et du Chargé de Programmes Cola et Autres Plantes Stimulantes
- **le Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DCEPF)**, regroupant le Chargé de Programmes Hévéa et Productions Forestières, le Chargé de Programmes Palmier à Huile, Cocotier et Autres Plantes Oléagineuses, le Chargé de Programmes Coton et Plantes à Fibres, le Chargé de Programmes Anacarde et Canne à Sucre, le Chargé de Programmes Fruits, Agrumes, Fleurs et Plantes Ornementales et deux (2) Chargés de Programmes Appui
- **le Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DCARA)**, composé du Chargé de Programmes Riz et autres céréales, du Chargé de Programmes Productions Légumières, du Chargé de Programmes Racines, Tubercules et Plantain et du Chargé de Programmes Élevages et Pêche et un (1) Chargé de Programmes Appui.

Ressources Humaines

En 2024, l'effectif du personnel mobilisé pour assurer le fonctionnement optimum de l'institution et la gestion des programmes de développement des Filières Agricoles, y compris les programmes conventionnés, sur financement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), s'établit à 119 agents contre 117 en 2023.

Toutefois, au cours de l'exercice 2024, trois **(3) départs** (1 Responsable Planification et Suivi-Evaluation, 1 Assistant Suivi-Evaluation et 1 Responsable Genre), du fait de démissions ainsi que six **(6) recrutés** ont été enregistrés. Les agents recrutés sont deux (2) cadres (2 Chargés de Planification et Suivi-Evaluation) et quatre (4) Agents de maîtrise (1 Assistant Communication, 1 Assistant Auditeur et 2 Comptables). Ces mouvements ont établi l'effectif du personnel, au 31 décembre 2024, à **119 agents**.

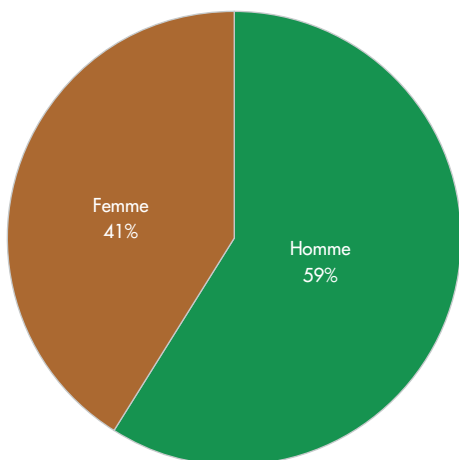
Les caractéristiques de base de l'effectif des agents du FIRCA, au 31 décembre 2024, sont présentées au niveau des graphiques 1 et 2 ci-dessous.

Le graphique 1 nous présente la répartition des agents selon le sexe. L'analyse de ce graphique fait ressortir une répartition presque équilibrée entre les hommes et les femmes, avec une prédominance masculine.

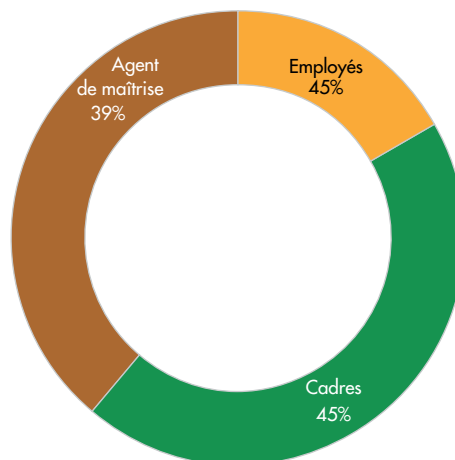
Cela témoigne de l'engagement du FIRCA en faveur de la prise en compte des questions liées au genre.

En 2024, l'effectif du FIRCA était composé de cadres, agents de maîtrise et employés. La répartition de cet effectif est présentée au graphique 2.

Graphique 1
Répartition des agents selon le sexe



Graphique 2
Répartition de l'effectif par catégorie



Ressources Matérielles

Au 31 décembre 2024, le parc roulant comprend **29 engins** dont 16 affectés aux activités de coordination des Programmes de Développement des Filières et 13 aux activités de coordination des Programmes Conventionnés.

Les 16 engins acquis pour la coordination des Programmes de Développement des filières se répartissent comme suit :

- 13 véhicules de mission et 1 véhicule de liaison, pour le fonctionnement du FIRCA
- 02 véhicules de Direction.

Les 13 engins acquis pour les activités de coordination des Programmes Conventionnés se répartissent comme suit :

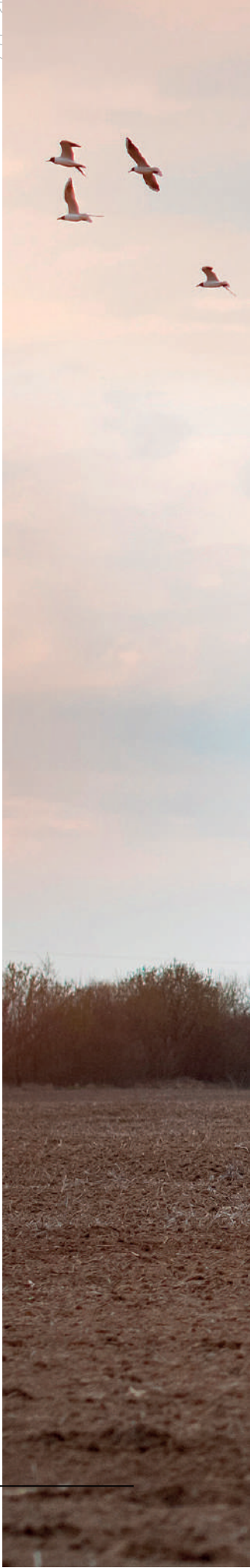
- 4 véhicules acquis dans le cadre du PRO2M
- 5 véhicules acquis dans le cadre du PPCA
- 1 véhicule acquis dans le cadre du PCCET
- 1 véhicule acquis dans le cadre du PDC2V
- 2 véhicules acquis dans le cadre du RESCO.







**CONTEXTE ET FAITS
MARQUANTS DE
L'EXERCICE 2024**





Au niveau de la représentation Institutionnelle, l'exercice 2024 a été marqué par le renouvellement des organes de gouvernance et de gestion, à travers :



L'élection d'un nouveau Président du Conseil d'Administration, M. N'GUETTIA Assouman, après le choix des membres du Conseil d'Administration et la désignation des membres de l'Assemblée Générale.

La sélection d'un nouveau Directeur Exécutif, M. N'DIAYE Oumar, ainsi que la réorganisation des Départements, Unités et Services du FIRCA, matérialisée par un nouvel organigramme.

La cérémonie de passation de charges entre les Directeurs Exécutifs sortant et entrant s'est tenue le **28 juin** et celle entre les PCA (sortant, Filière Coton et entrant, Filière Anacarde), le **04 juillet**.

Une formation organisée du **09 au 10 décembre**, afin de renforcer les capacités des Administrateurs du FIRCA, qui a porté sur le rôle et les missions des administrateurs.

Les nouveaux dirigeants sont à pied d'œuvre, pour la bonne conduite du FIRCA, cet outil précieux au service du financement pérenne d'une agriculture innovante et compétitive.



Dans le cadre du renforcement de la collaboration du FIRCA avec les institutions et organisations, le Directeur Exécutif et le Président du Conseil d'Administration ont eu en 2024 des rencontres avec des autorités publiques et des représentants internationaux. Singulièrement :

La visite, le **1^{er} août**, d'une délégation ministérielle venue de Guinée conakry pour s'inspirer de l'expérience du FIRCA en matière d'accompagnement des Filières Agricoles et de financement de l'agriculture.

Le lancement du programme READINESS CIV-RS-007 financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le **30 août** au siège du FIRCA.

La réception en audience, le **09 septembre**, par le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, afin de le remercier pour son appui à l'accréditation du FIRCA aux Fonds climatiques.



La signature d'un protocole d'accord cadre entre le FIRCA et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le **13 septembre** au MIRAH, en vue de la mobilisation de ressources complémentaires pour le financement de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture.



La réception en audience, le **18 septembre**, par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.



Une rencontre avec le Directeur Général du Conseil Hévéa – Palmier à Huile (CH-PH), le **18 septembre**.

Une rencontre avec le Président du Comité de Pilotage de Restructuration de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA-CI) le **09 octobre**.

Deux rencontres le **21 octobre**, avec le Directeur Général de l'Agence de Développement du Riz (ADERIZ) et avec le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).

La réception en audience, le **31 octobre**, par le Ministre des Eaux et Forêts.



Une rencontre avec le Directeur Général du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), le **11 octobre**.

La réception en audience, le **04 novembre**, par le Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne (DUE) en Côte d'Ivoire, suivi d'une rencontre avec le Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA).

Dans le cadre du renforcement de la coopération nationale, le FIRCA a pris part, en 2024, à d'importantes rencontres afin de renforcer sa visibilité et défendre ses intérêts. En particulier :

Le séminaire de redynamisation de la recherche à l'INP-HB de Yamoussoukro du **14 au 17 février**.

La réunion d'échanges le **19 février** au Ministère du Commerce et de l'Industrie sur la mise en œuvre de l'ordonnance N°2022-536 du 13 juillet 2022 instituant des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans les secteurs de la production et de la transformation agricoles.

Le premier numéro de la tribune du transformateur sur le thème : « les enjeux et perspectives sur la politique de clusters industriels en Côte d'Ivoire », le **22 février** au Centre de Démonstration et de Promotion de Technologies.

L'atelier national de validation, tenu le **12 avril** au FIRCA, du rapport final de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif opérationnel d'incubation d'entrepreneurs dans les chaînes de valeur agricoles.

Un séminaire stratégique, du **23 au 25 avril**, au FIRCA, organisé par la Direction Générale de la Promotion des Agro-Industries (DGPAI) du MEMINADERPV, avec l'objectif de porter à 50% la transformation locale des matières premières agricoles d'ici 2030.

L'atelier de validation du projet de feuille de route relatif à l'ajustement du cadre institutionnel des Directions Centrales des pêches et aquacultures du MIRAH, dans le cadre de la transition vers l'Economie Bleue, tenu du **05 au 07 juin** à Grand Bassam.

La formation des parties prenantes sur l'importance de l'Adoption et la mise en œuvre de normes ARSO dans le secteur agricole ainsi que la Gestion post-récolte des produits de base pour améliorer la qualité et la sécurité des produits agricoles, du **06 au 07 juin** à l'hôtel Novotel.

La 3^{ème} édition du festival dénommé Industrie-Festival sur le thème « Transformation structurelle de l'industrie ivoirienne : Cap sur l'innovation », du **14 au 15 juin** à l'Hôtel Ivoire.

La participation, le **19 juin** à l'auditorium du FIRCA, à un atelier stratégique pour les acteurs de la Filière Hévéa, portant sur la valorisation du bois d'hévéa. Il a permis d'explorer les possibilités d'exploitation de l'hévéa comme bois d'œuvre ou comme bois énergie, sachant que la Côte d'Ivoire dispose d'un incroyable potentiel de valorisation du bois d'hévéa, une ressource à forte valeur ajoutée.

Le 2^{ème} numéro de la tribune du transformateur sur le thème : « la politique d'approvisionnement des équipements agro-industriels en Côte d'Ivoire, forces et faiblesses. Exemple de la petite agro-transformation », le **03 juillet**, au Centre de Démonstration et de Promotion de Technologies (CDT).

La 2^{ème} édition des rencontres d'affaires organisées par le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le **4 juillet**, dans les locaux dudit Ministère, où le FIRCA a contribué à établir une liste d'entreprises par filière, en vue de rencontres B to B avec d'éventuels partenaires.

La 1^{ère} Session Ordinaire du Comité de Suivi et d'Evaluation des Protocoles d'Entente signés le 05 décembre 2023 entre le Ministère des Affaires Etrangères de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MAEIAIE) et les Organisations et Institutions d'encadrement et/ou de promotion économique, organisée par la Direction Générale de la Diplomatie Economique, le **11 juillet** à son Centre de conférences.



L'atelier de validation du document cadre du Comité d'Ancrage et de Suivi (COAS) des incubateurs INP-HB et ANADER et de son plan d'action 2024-2025, les **28 et 29 Août**, au siège du Projet Centre d'Innovation Verte de la GIZ (ProCIV).

L'atelier de concertation pour la validation des livrables du Fonds de Préparation de Projets (PPF) Economie Bleue : CASUEB, PNIEB ET PRODEB, les **26 et 27 septembre** à Grand Bassam.

Les sessions de travail participatif, les **26 et 27 novembre**, sur les besoins prioritaires et le budget associé pour la mise en œuvre d'actions opérationnelles stratégiques pour la pêche et l'aquaculture, dans le cadre de l'initiative PROBLUE.

La formation sur le fonctionnement d'une bourse des matières premières agricoles organisée par le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), du **11 au 15 novembre** à Yamoussoukro.

Le voyage d'échanges et de visite des incubateurs et unités pilotes soutenus par le ProCIV, du **18 au 22 novembre** à Affery, Yamoussoukro, Gagnoa et Méagui, dans le cadre des activités du Comité d'Ancrage et de Suivi (COAS), pour s'imprégner du fonctionnement et réfléchir aux mécanismes de pérennisation des incubateurs et unités pilotes.

Le FIRCA, se voulant un outil de coopération régionale et internationale au service du développement agricole, a participé en 2024 à diverses rencontres pour y présenter l'institution, renforcer sa visibilité et défendre ses intérêts. Notamment :

La rencontre sur le renouvellement des instances de la Communauté des Pratiques des Entités d'Accès Direct (CPDAE) du Fonds d'Adaptation et du Fonds Vert pour le Climat, organisée du **20 au 23 février** à Erevan (Arménie).

Le séminaire « Transformer l'Afrique : Innover sur la voie de la durabilité » du **26 février au 1^{er mars}** à Johannesburg (Afrique du Sud).

La 68^{ème} session de la commission de la condition de la femme (CSW68), du **11 au 22 mars** à New York (USA).



La 16^{ème} réunion bilan du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA), qui s'est tenue du **22 au 25 avril** à Bamako (Mali).

Une rencontre sur les échanges d'expériences entre les entités accréditées du Fonds d'Adaptation, du **11 au 19 mai** à Arusha et Dodoma (Tanzanie).

La formation sur les chaînes de valeurs agricoles organisée par le Projet des Chaînes de Valeur Compétitives pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET), en collaboration avec les services de Wageningen Centre for Development Innovation des Pays-Bas, du **02 juin au 26 octobre**, en trois phases : un atelier de formation à Assinie, huit sessions de formation en ligne et un voyage d'études aux Pays-Bas.

Le séminaire annuel du Fonds d'Adaptation couplé à la formation sur le montage de projets d'innovation en adaptation au changement climatique, du **16 au 19 septembre** à Johannesburg en Afrique du Sud.

Un voyage d'échanges, en collaboration avec l'APROMAC, avec les partenaires asiatiques (Thaïlande et Malaisie), du **20 septembre au 03 octobre**, afin de tirer parti de leurs expériences pour la définition des normes qualité et lancer le label « Caoutchouc Ivoire », et pour créer une Académie pour la formation aux métiers de l'hévéa en Côte d'Ivoire.



La représentation de la Côte d'Ivoire, avec d'autres institutions telles que le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) et INTERCOTON, à la 82^{ème} Plénière du Conseil Consultatif International du Coton (ICAC), du **03 au 07 octobre**, à Tachkent en Ouzbékistan.

Le sommet sur les semences dans le secteur Agroalimentaire en Côte d'Ivoire, tenu du **09 au 11 octobre** à AZALAI Hôtel d'Abidjan, qui a enregistré la participation de 150 Experts Africains, issus d'institutions financières (BAD, BID, DUE, USAID...), de partenaires techniques extérieurs (TAAT, SAA, AFRICA RICE, CGIAR...) et de structures nationales (FIRCA, CNRA, ADERIZ...).

Le FIRCA, dans son rôle de mobilisateur de ressources pour financières, a mené en 2024 des démarches en vue de la recherche des financements additionnels pour les projets des filières et accréditations

La demande de ré-accréditation du FIRCA en qualité d'Entité Nationale de Mise en Œuvre du Fonds d'Adaptation, a été officiellement soumise le **24 avril**, à 12 mois de la date d'échéance de son accréditation actuelle qui court jusqu'au **28 avril 2025**.

Le FIRCA a été accrédité, au Fonds Vert pour le Climat, le **20 juillet** comme Entité Nationale de Mise en Œuvre et Entité d'Accès Direct pour la gestion des financements climatiques.

Le lancement du projet « Renforcement des capacités institutionnelles, des mécanismes de gouvernance, des cadres de planification et de programmation pour un programme d'action climatique transformateur à long terme », le **30 août**.

La soumission de la note conceptuelle du « projet d'appui à l'amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales de la zone centre de la Côte d'Ivoire » à l'approbation des différentes parties prenantes nationales, le **31 octobre** à Bouaké.

La soumission de la note conceptuelle du projet « Renforcement de l'autonomisation des femmes et des jeunes par l'introduction de pratiques et technologies innovantes, permettant la réduction et la gestion des émissions de méthane dans les systèmes de transformation du manioc en semoule fermentée cuite (Attiéké) et dans les élevages de petits ruminants », en réponse au 4^{ème} appel à propositions sur la réduction du méthane par l'approche sexo-transformatrice, lancé en **novembre 2024** par le Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique (FCCA), hébergé par la Banque Africaine de Développement (BAD).

La reprise des contacts avec le PNUD pour la finalisation d'un protocole d'entente, notamment afin de coopérer à la mise en œuvre de projets dans le cadre du programme de microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le FIRCA, engagé à poursuivre ses efforts pour le développement d'une agriculture performante, durable et productrice de richesses partagées, a participé à d'importants événements et rencontres agricoles en 2024.

Retenons :

L'hommage rendu à la Côte d'Ivoire, du **19 au 21 février** en Thaïlande, à travers un prix spécial décerné à M. NDIAYE Oumar, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, pour sa contribution remarquable au développement de l'International Rubber Research and Development Board (IRRDB). Il aura marqué l'histoire de cette prestigieuse institution internationale, en tant que premier Africain et Ivoirien à la diriger.

La participation, du **24 février au 03 Mars**, au Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA), au sein de la délégation ivoirienne, conduite par les ministres de tutelle. A cette rencontre, le FIRCA a promu avec fierté la Côte d'Ivoire sur son stand dédié, vitrine de l'innovation agricole ivoirienne, sis au Pavillon 5 du Parc des expositions.

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le FIRCA s'est associé à la communauté internationale pour célébrer l'immense contribution des femmes et réaffirmer son engagement pour l'égalité des genres. La cérémonie avait pour cœur l'animation d'un panel par les femmes de son personnel, sur le thème « L'égalité professionnelle au FIRCA : progrès réalisés et défis à relever ».



La participation à la 6^{ème} édition des Journées de l'Écologie et des Changements Climatiques (JFAC) le **26 avril**, à la réserve naturelle de Dahlia Fleur de Bingerville. Le Ministre de l'Environnement a récompensé le Directeur Exécutif du FIRCA, M. ATSIN YAO Léon, pour ses actions en faveur du climat.

L'organisation d'un atelier de restitution sur la campagne cotonnière 2023-2024 dans le grand nord ivoirien, du **06 au 10 mai**, avec la participation du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV), l'OIA Intercoton et la Fédération des Producteurs de Coton (FPC-CI).

Le lancement officiel, au siège du FIRCA, d'un programme préparatoire dit « Readiness », financé par le Fonds Vert pour le Climat, le **30 août**. Commandité par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE), ce programme est intitulé : « Renforcement des capacités institutionnelles, des mécanismes de gouvernance, des cadres de planification et



de programmation pour un programme d'action climatique transformateur à long terme ».

La participation à la 9^{ème} édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC), dédiée à l'univers du cacao made in Côte d'Ivoire du **28 au 30 septembre**, au Parc des expositions d'Abidjan, sur le thème « Le FIRCA au cœur du financement durable de la recherche cacaoyère ».

L'animation d'un stand, lors de la 4^{ème} édition du Salon International des Epices et Condiments (SEPIC), du **09 au 13 octobre**, à l'espace SOCOCE des 2 Plateaux. Les visiteurs ont pu découvrir divers produits transformés locaux, s'informer auprès des acteurs des chaînes de valeur, nouer des contacts utiles et saisir des opportunités d'investissements.

La co-organisation, avec l'APROMAC et en présence des plus hautes autorités nationales, de la 1^{ère} édition des Journées du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (JCN-CI), du **24 au 26 octobre** au Sofitel Hôtel Ivoire, sur le thème « L'industrie du caoutchouc naturel face aux enjeux de la Durabilité : quelles stratégies pour quels marchés ? » pour améliorer la visibilité internationale de la Filière Hévéa ivoirienne, dans le cadre du processus de labellisation du caoutchouc naturel ivoirien.

L'accueil à son siège, le **28 octobre**, en marge de la 1^{ère} édition des JCN-CI, d'une délégation de haut niveau de l'Autorité de Régulation de l'Hévéa en Thaïlande (RAOT), conduite par son Président et accompagnée par l'APROMAC. Cette rencontre stratégique visait à échanger sur la conjoncture de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire et en Thaïlande, en vue d'identifier des axes de collaboration pertinents entre les 2 pays.

L'organisation, le **22 octobre**, de la seconde journée de sensibilisation au cancer du sein au FIRCA, dans le cadre de la campagne Octobre Rose, à l'auditorium du siège de l'institution.

La participation, du **11 au 22 novembre**, au stade olympique de Baku en Azerbaïdjan, aux différentes activités de la Conférence des Parties 2024 (COP 29).



La représentation de la Côte d'Ivoire, du **19 au 21 novembre**, à la Conférence Internationale du Caoutchouc (IRC), organisée à Yogyakarta, en Indonésie. Notamment, par la présidence de la session sur la socio-économie, ainsi que la participation à un panel sur l'économie circulaire et le développement durable.

L'animation d'un stand, lors de la 3^{ème} édition du Salon de l'Elevage d'Abidjan (SELAB), qui s'est tenue du **22 au 24 novembre** au Parc des Expositions, sous le thème « Rentabilisez votre élevage ». Au nombre des visiteurs, la Directrice Générale du FONDEL en Guinée conakry, venue s'inspirer de notre approche innovante de financement durable des services agricoles.





La signature d'un accord-cadre renforçant le partenariat FIRCA-CIRAD, par le Directeur Exécutif du FIRCA et la PDG du CIRAD, le **25 novembre** au siège du CIRAD à Paris, en marge de la célébration du 40^{ème} anniversaire du CIRAD, où il était invité d'honneur.

L'organisation, le **28 novembre** au FIRCA, de l'atelier de restitution des résultats de l'étude de caractérisation du poivre de Côte d'Ivoire. Les participants, issus de divers secteurs, ont partagé leurs observations et défini ensemble des axes d'actions pour lever les contraintes et promouvoir cette filière prometteuse.

L'organisation, le **28 novembre**, à l'auditorium du FIRCA, de la première journée de sensibilisation du personnel sur le cancer de la prostate, portant sur le thème de la prévention et la sensibilisation, qui a permis d'informer le personnel sur l'importance d'une prise en charge précoce de ce cancer.

La participation à la 1^{ère} édition du Business and Investment Meeting (BIM), organisé par le World Business Forum, du **10 au 12 décembre**, à l'auditorium de l'immeuble CAISTAB au Plateau, sur le thème « Agro-industrie et import-export, moteur de croissance économique », avec l'Inde comme pays à l'honneur.

L'organisation, avec l'APROMAC, de la 2^{ème} édition des Journées De l'Hévéa (JDH), du **18 au 20 décembre**, à San Pedro. Cet événement majeur de la filière hévéicole ivoirienne a rassemblé les producteurs, usiniers, chercheurs et autres partenaires techniques pour valoriser les meilleures pratiques et les acteurs du secteur.



PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2024





Organes de Gouvernance

Toutes les sessions des organes de gouvernance prévues, au cours de l'exercice 2024, ont été tenues dans les délais. Ainsi :

- **Le Conseil d'Administration** a tenu trois (3) sessions, à savoir, (i) la 61^{ème} session, le 04 juin, (ii) la 62^{ème} session, le 20 juin, (iii) la 63^{ème} session, le 23 décembre.

Ces trois sessions ont respectivement (i) porté sur l'adoption des rapports annuels de l'exercice 2023 et la validation du rapport sur le renouvellement des membres de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, (ii) abouti à l'élection du Président du Conseil d'Administration pour le mandat 2024-2026 du PAA et la validation du Budget 2024 et (iii) porté sur la validation du Plan Opérationnel 2024-2026, du nouveau cadre organique des emplois, du PAA et du Budget 2024 recadrés, ainsi que la validation du projet de PAA 2025 et du projet de Budget 2025.

- **L'Assemblée Générale** a tenu deux (2) sessions, à savoir (i) la 25^{ème} session (AG ordinaire), le 20 juin, qui a délibéré et approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et (ii) la 26^{ème} session (AG extraordinaire), tenue le 20 juin, qui a adopté la constitution de l'Assemblée Générale et la constitution du Conseil d'Administration pour le mandat 2024-2026.

Fonctionnement de la Direction Exécutive

Le Comité de Direction a tenu 4 réunions dont : (i) la première, le 11 avril, a porté sur le rapport provisoire de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif opérationnel d'incubation d'agro-entrepreneurs dans les chaînes de valeur agricoles, (ii) la deuxième, le 17 septembre, a été consacrée au suivi de l'exécution des diligences formulées pour

le dernier trimestre 2024, (iii) la troisième, le 05 novembre, a porté sur l'analyse et l'arbitrage du PAA 2025 et (iv) la quatrième, le 08 novembre, a porté sur des informations générales et le suivi de l'exécution des diligences du dernier trimestre.

Le Comité des Agréments et des Marchés (CAM), a examiné 78 dossiers. Ce qui a contribué à la signature de 113 marchés, pour un montant total de 12 990 318 552 FCFA. Ces marchés se déclinent comme suit : 95 marchés au titre de la gestion des filières pour un montant de 12 514 061 303 FCFA et 18 marchés au titre de la gestion des projets conventionnés pour un montant de 476 257 249 FCFA.

Les éditions du FIRCA, en 2024, ont concouru à (i) accroître la visibilité des actions et de l'institution FIRCA auprès des acteurs du secteur agricole, des partenaires au développement et du grand public national et international et à (ii) amplifier la visibilité des Filières Agricoles et des actions conduites à leurs profits, aux plans local et international. À cet effet :

- 50 diffusions d'émission télé ont été réalisées sur la RTI1 et sur la chaîne YouTube du FIRCA
- 20 capsules didactiques (rubrique « Le saviez-vous ») ont été créées et diffusées
- 24 couvertures médiatiques et audiovisuelles d'activités du secteur agricole ont été réalisées
- 32 articles et reportages ont été diffusés par 12 organes de presse nationale
- Des supports de visibilité (calendriers, agendas, polos, t-shirts, kits de cantines scolaires, etc.) ont été produits et diffusés
- 24 articles ont été publiés sur le site web, et plus de 100 post sur les réseaux sociaux.

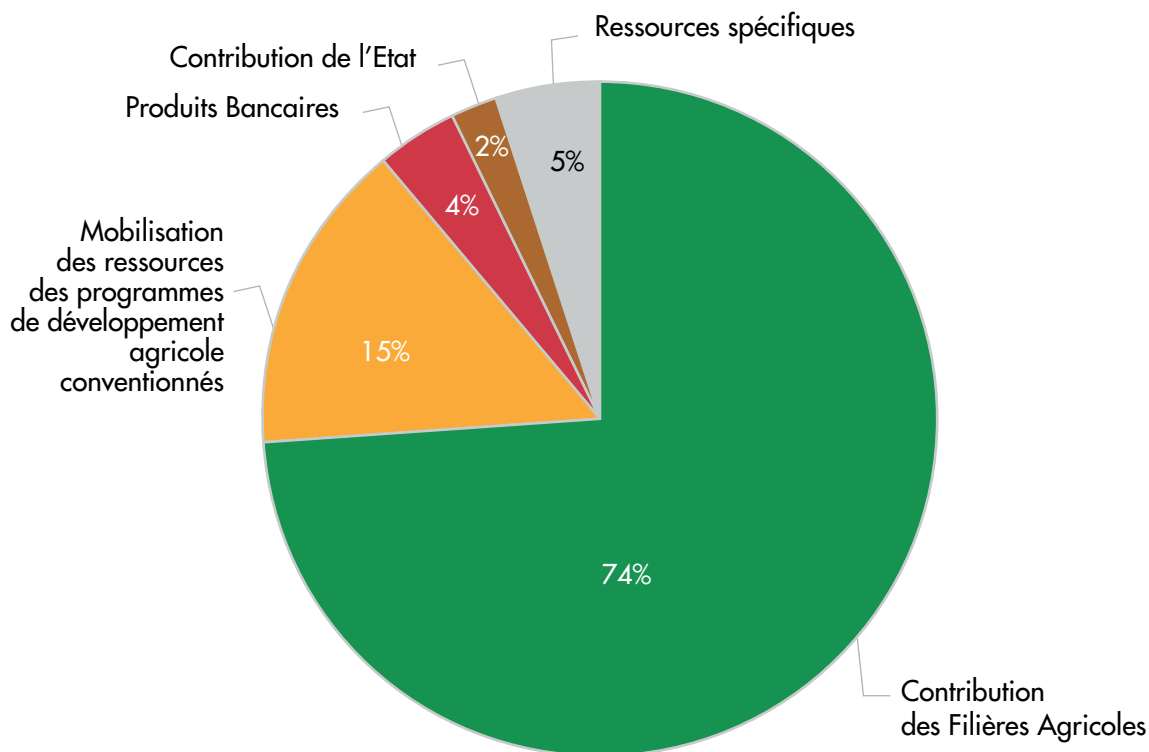


Gestion Financière

Mobilisation des Ressources Financières

Les ressources globales mobilisées, d'un montant total de **23 410 500 596 FCFA** en décembre 2024 contre 30 409 758 560 FCFA à

la même période en 2023 (-23%), proviennent de cinq (5) sources dont :



- **74%** de la contribution des Filières Agricoles, pour un montant de 17 397 127 177 FCFA contre 15 939 986 354 FCFA à la même période en 2023 (+9%)
- **15%** de la mobilisation des ressources des programmes de développement agricole conventionnés, pour un montant de 3 508 448 697 FCFA contre 12 387 040 613 FCFA à la même période en 2023 (-72%)
- **4%** des Produits Bancaires, pour un montant de 987 557 163 FCFA contre 964 790 026 FCFA à la même période en 2023 (+2%)
- **2%** de la contribution de l'Etat, pour un montant de 303 648 204 FCFA contre 794 111 567 FCFA (-62%)
- **5%** des ressources spécifiques, pour un montant de 1 213 719 355 FCFA contre 323 830 000 FCFA (275%).



Le montant total des ressources mobilisées au cours de l'exercice 2024, auprès des dix (10) Filières Agricoles ayant participé au processus normal de cotisation et de la Filière Café-Cacao, s'établit à **17 397 127 177 FCFA** contre 15 939 986 354 FCFA en décembre 2023, soit une hausse de 1 457 140 823 FCFA, avec un taux de mobilisation des cotisations de 71,44% par rapport aux prévisions.

A fin décembre 2024, la contribution des filières à la mobilisation des ressources est de 60,54% pour la Filière Hévécia; 14,77% pour la Filière Palmier à Huile; 9,62% pour la Filière Coton; 7,09% pour la Filière Café-Cacao et 6,84% pour la Filière Anacarde. Ces cinq (5) filières ont contribué à hauteur de 98,86%.

De 2004 à fin décembre 2024, le cumul des cotisations mobilisées auprès des Filières Agricoles s'établit à **233 218 703 998 FCFA**. Ce montant est assuré à 99,79% par 5 Filières Agricoles, dont 45,31% par la Filière Hévécia; 18,35% par la Filière Café-Cacao; 16,33% par la Filière Palmier à Huile; 11,68% par la Filière Coton; 7,11% par la Filière Anacarde; 0,85% par la Filière Banane Dessert et 0,16% par la Filière Avicole. Ces sept (7) filières sont considérées comme des filières cotisantes autonomes, à même d'assurer la prise en charge du financement de leurs programmes de développement.

Les 5 autres filières cotisantes (Porcine, Ruminants, Ananas, Mangue et Pêche) ont contribué pour 0,21%. Ces 5 filières sont qualifiées de filières cotisantes non autonomes, émargeant sur la Caisse de Solidarité pour le financement complémentaire de leurs projets de développement.

Le fonctionnement du FIRCA est assuré à hauteur de 10% par toutes les filières agricoles, dont 5% par les filières prenant part au mécanisme formel de cotisation professionnelle en vigueur (hors Filières Café-Cacao et Ruminants), en conformité avec les engagements pris vis-à-vis des filières, lors de la mise en place du FIRCA.

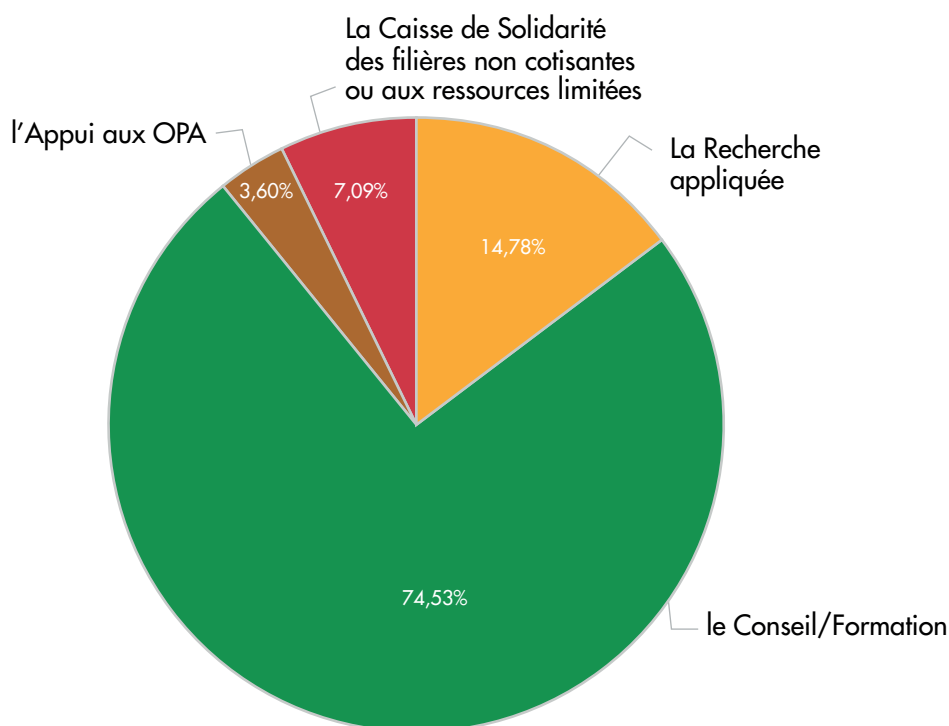
Aussi, faut-il relever que l'apport de la Filière Café-Cacao reste déterminant, pour assurer le fonctionnement de l'institution, au regard de sa contribution qui représente 60% (13 995 274 608 FCFA sur **23 433 829 690 FCFA**), du financement du fonctionnement depuis le démarrage des activités du FIRCA, en 2004.



Engagements pour le financement des programmes des filières

Le montant total des engagements s'élève à **22 362 195 000 FCFA** dont (i) 19 712 612 445 FCFA pour les engagements des Programmes de Développement des Filières (PDF) et (ii) 2 649 582 555 FCFA pour les engagements des programmes conventionnés.

Ce montant de 19 712 612 445 FCFA, contre 16 759 165 317 FCFA en 2023, traduit une augmentation de 2 953 447 128 FCFA (+ 17,62%). Selon les guichets de financement, le montant des engagements des Programmes de Développement des Filières se répartit comme suit :



- 2 913 612 465 FCFA (14,78%) pour la Recherche appliquée
- 14 692 043 444 FCFA (74,53%) pour le Conseil/Formation
- 709 193 376 FCFA (3,60%) pour l'Appui aux OPA
- 1 397 763 160 FCFA (7,09%) pour la Caisse de Solidarité des filières non cotisantes ou aux ressources limitées.

Les engagements pour le financement des Programmes de Développement Agricole Conventionnés s'établissent, en 2024, à 2 649 582 555 FCFA, contre 10 426 759 340 FCFA en 2023, soit une baisse de 7 777 176 785 (-74,59%).

Résultats de la Gestion des Programmes de Développements des Filière

Au cours de l'exercice 2024, 113 actions-projets sur les 133 retenus à l'issue du recadrage du PAA à mi-parcours ont été exécutés, soit un taux de réalisation de 84,96 % contre 90,64% à la même période en 2023.

Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les 113 actions-projets exécutés se répartissent comme suit :



- 39 projets (90,70 %) de Recherche appliquée sur les 43 prévus
- 30 projets (90,91 %) de Conseil agricole sur les 33 prévus
- 8 projets (80 %) de Formation professionnelle agricole sur les 10 prévus
- 33 projets (78,57 %) d'Appui et de renforcement des capacités aux OPA sur les 42 prévus
- 3 projets (60 %) d'Études d'accompagnement des filières sur les 5 prévus.

6 filières cotisantes autonomes (100 %) sur 6 (Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane dessert et Avicole), de 5 filières cotisantes non autonomes (100 %) sur 5 (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants et Pêche & Aquaculture) et de 12 filières non cotisantes (92 %) sur 13 (Cola, Riz & Maïs, Manioc, Banane Plantain, Légumes, Oignon, Élevages en Développement, Cocotier, Karité, Gingembre, Poivre, Fruits & fleurs).

L'action-projet prévue pour la Filière Igname n'a pu être réalisée.

Au terme de la mise en œuvre du PAA 2024, 23 Filières Agricoles sur les 24 retenues à l'issue du recadrage ont vu l'exécution de leurs projets de développement. Il s'agit de :

Les principaux résultats obtenus sont présentés aux pages suivantes.

Filière Hévéa



Recherche Appliquée

- 12 nouveaux clones issus de Chine, du Sri Lanka et d'Indonésie sont en observation à la station CNRA-Marc DELORME de Port Bouët, renforçant ainsi la diversité variétale grâce aux échanges sous l'égide de l'IRRDB
- 1 Champ de Clones à Grande Échelle (CCGE) a été mis en place à la SCASO, à partir des clones introduits dans le cadre des échanges sous l'égide de l'IRRDB
- De nouveaux CCGE (séries 1100 à 1400) ont été créés sur plusieurs sites (SOGB, CNRA Zro Troya, SAPH, SCASO, EXAT), contribuant à l'amélioration génétique et à la résilience des plantations

Le dispositif de surveillance en milieu villageois est fonctionnel et comprend 1 JBG d'observation avec 17 clones, 6 stations

- météorologiques autonomes installées dans les plantations villageoises et 4 plantations d'observation

Le dispositif de surveillance phytosanitaire a été étendu aux plantations industrielles et de ce fait, le nombre de sites d'observation est

- passé de 6 à 14.

Conseil Agricole

- Le dispositif de conseil agricole est fonctionnel dans la filière :
 - ▶ 166 211 planteurs disposant de 195 370 plantations s'étendant sur plus de 620 402 ha en ont bénéficié du conseil agricole
 - ▶ 220 000 plantations ont été géoréférencées (sur un potentiel de 265 000) à fin 2024, dans le cadre d'une opération nationale
- Le dispositif de Conseil économique et d'entrepreneuriat agricole a été mis en place et est fonctionnel dans 12 groupes de vulgarisation, avec l'implication de 6 opérateurs d'encadrement et 12 conseillers (à raison de 2 conseillers par opérateur d'encadrement).

Renforcement des Capacités de Gestion des Exploitations Agricoles et des OPA

- ▶ 14 conseillers économiques et d'entrepreneuriat agricoles dédiés à la Filière Hévéa ont été formés
- ▶ 268 producteurs d'hévéa, de 12 secteurs hévéicoles pilotes, sont accompagnés dans la gestion de leurs activités agricoles par les CEEA
- ▶ 56 producteurs d'hévéa ont procédé à l'ouverture de comptes bancaires
- ▶ 73 producteurs ont été inscrit auprès des usiniers pour l'obtention de code planteur afin de vendre leurs productions sur des ponts homologués.

Formation Professionnelle Agricole

- 30 régisseurs recyclés et 60 nouveaux régisseurs ont été formés aux normes de gestion technique, administrative et comptable d'une plantation d'hévéa
- 160 saigneurs ont été formés à la pratique de la saignée inversée.

Appui aux OPA

- 22 membres du Conseil d'Administration et 5 agents de la Direction Exécutive de la FPH-CI ont été formés, sur le thème « Qualité du caoutchouc et de la commercialisation du caoutchouc naturel sur le marché international »
- Les capacités des membres du comité de contrôle, de suivi et évaluation de la FPH-CI ont été renforcés, sur différents thèmes liés à l'audit, notamment l'audit opérationnel, organisationnel, comptable et financier
- Les Présidents de secteurs et les Chefs secteurs de la FPH-CI ont été sensibilisés sur 3 thèmes relatifs à la mobilisation communautaire, le foncier rural et l'impact du Règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts de l'Union Européenne (RDUE) sur la commercialisation du caoutchouc naturel
- Les rapports des études sur (i) l'état des lieux de la recherche hévéicole, (ii) la valorisation du bois d'hévéa en bois d'œuvre et en bois d'énergie et (iii) le développement de la transformation locale de caoutchouc naturel en Côte d'Ivoire sont disponibles.

Planification et Suivi-Évaluation

- 5 Plans Opérationnels ont été élaborés pour des projets de la Filière Hévéa.

Filière Palmier à Huile



Recherche Appliquée

- L'efficacité de *Metarhizium anisopliae* var. BME 2 et de l'insecticide naturel Neem a été démontrée contre *C. lameensis*, ouvrant des perspectives pour une lutte biologique durable
- Des systèmes de piégeage (PVC+raffes+phéromone et seau+raffes+phéromone) ont prouvé leur efficacité contre *Oryctes monoceros* ; ce qui contribuera à une réduction des dommages causés aux cultures
- 3 solutions phytosanitaires (biopesticides NECO 50 EC, Astoun 50 EC et l'insecticide chimique K-optimal) ont montré leur efficacité contre *Prosoestus* spp., avec des doses optimisées pour une meilleure protection des plantations.

Conseil Agricole

- 47 832 planteurs exploitant 238 000 ha de palmier à huile ont bénéficié du conseil agricole
- Le dispositif de conseil est fonctionnel au niveau de la filière avec 323 agents d'encadrement déployés sur le terrain (dont 18 chefs de zone, 51 superviseurs, 236 Conseillers Agricoles et 18 agents de développement durable)
- La technologie de construction et d'utilisation de foyers améliorés trois pierres a été transférée à 23 transformatrices artisanales d'huile de palme.

Formation Continue et Formation aux Métiers Agricoles

- Des manuels de formation aux métiers d'agent de traitement phytosanitaire, récolteur, pépiniériste et encadreur du palmier à huile ont été élaborés et sont disponibles
- Des emplois-métiers ont été formalisés dans la Filière Palmier à Huile.

Gestion Durable et Développement Inclusif (Genre et Environnement)

- Le document de profil Genre de la Filière Palmier à Huile est disponible
- 23 transformatrices artisanales de la Filière Palmier à Huile ont été formées sur les techniques de construction de foyers améliorés

Filière Coton



Recherche Appliquée

- La production de semences de pré-base et de base s'est établie comme suit : 107 940 kg de G3, 7 650 kg de G2, 1 042 kg de G1 et 347 kg de G0, garantissant un approvisionnement optimal pour la filière
- L'efficacité des insecticides DL 50 et CL 50 sur les ravageurs émergents du cotonnier a été démontrée.

Conseil Agricole

- 347 371 tonnes produites avec un rendement de 884 kg/ha (hausse de de 47% et 53%)
- 85% de taux d'adoption de la pratique de la culture attelée (84 650 producteurs dont 3% de femmes)
- 97% de bœufs, 141% de multiculteurs, 108% de semoirs, 279% de charrettes mis à la disposition des producteurs de culture attelée.
- 599 293 ha de vivriers semés (riz, maïs, arachide, igname, etc.).
- 96 personnes dont 52 producteurs ont été formés à l'utilisation cordons pierreux.
- 10 297 échantillons de sol ont été analysés au profit des producteurs pour des recommandations d'amendements.
- 60 Conseillers Agricoles (C/A) (dont 11 femmes) ont été formés sur les cinq (5) modules à savoir, (i) Notion de Champ Ecole Paysan (CEP), (ii) Genre et conseil agricole, (iii) Vie associative / coopérative, (iv) Gestion des revenus et budget familiale et (v) Epargne et Entrepreneuriat.

- Des affiches de sensibilisation des producteurs sur la qualité, ont été produits et affichés dans les grands axes (Bouaké, Niakara, Kanawolo, Korhogo, Ferké, Mankono, Odienné, Tengrela, Ouangolo, etc...).
- 10 numéros de flash relatifs à la sensibilisation sur la qualité ont été produit et mis à la disposition des acteurs et partenaires.

Renforcement des Capacités de Gestion des Exploitations Agricoles et des OPA

- ▶ 15 conseillers de gestion ont été formés et rendent des services de conseil de gestion aux producteurs
- ▶ 132 OPA et 135 EAF bénéficient d'un appui quotidien des conseillers, notamment pour le conseil de gestion aux exploitations, la mise à jour de la comptabilité des OPA et la mise en place des comptes.

Appui aux OPA

- 64 techniciens et élus de la FPC-CI (dont 13 femmes), composés de 41 personnes issues de 6 Unions de SCOOPS et 23 issues de la Fédération, ont été formées sur le contrôle de qualité du coton graine dans les usines d'égrenage.

Filière Anarcade



Recherche Appliquée

- 10 Arbres Hauts Producteurs (AHP) avec un rendement de 30 à 70 kg/arbre/an ont été sélectionnés pour la vulgarisation
- 1 catalogue des adventices et plantes parasites a été élaboré et est disponible
- 338 plants hybrides issus de l'étude de compatibilité gamétophytique ont été intégrés dans la Banque de gènes de Ferkessedougou, portant le total à 764 clones
- 3 marqueurs d'identité génétique, pour la certification des plants des pépiniéristes et qui ont permis de déterminer l'identité génétique des AHP en diffusion
- 543 espèces adventices ont été inventoriées dans les vergers d'anacardiens, dont 283 hôtes potentiels de bioagresseurs

- 7 fiches techniques ont été élaborées et sont disponibles. Ces fiches portent sur :
 - l'intégration de la résilience climatique dans le Conseil Agricole est désormais disponible
 - la culture in vitro de l'anacardier
 - l'extraction du Cashew Nut Shell Liquid (CNSL)
 - la combustion des coques de cajou
 - la production de colorants alimentaires riches en antioxydants à partir de la pomme de cajou
 - la production d'aliments pour volaille
 - la production de bagasse de pomme de cajou.
- 2 véhicules ont été mis à disposition des chefs des CDC de Koflandé et Sanankoro, et la voie d'accès au CDC de Sanankoro a été ouverte, facilitant les activités sur le terrain.

Conseil Agricole

- 4 643 producteurs ont été coachés et suivis sur 13 700 prévus (34%), dont 7% de femmes
- 58 429 producteurs, dont 13% de femmes ont été sensibilisés sur la qualité des Noix Brutes de Cajou (NBC)
- 3 855 pisteurs et acheteurs, dont 12% de femmes ont été sensibilisés sur la qualité des NBC
- 1 360 producteurs, dont 13% de femmes ont été sensibilisés et suivis sur les méthodes alternatives de lutte contre les bioagresseurs des anacardiens
- 698 ha de plantations réhabilitées, portant la superficie totale à 56 829 ha (avec l'approche basée sur la mise à bonne densité des vergers denses avec la protection phytosanitaire et la fertilisation des arbres restants)
- 918 ha de plantations créées, portant la superficie totale à 8 371 ha de plantations créées avec des plants greffés.

Renforcement des Capacités de Gestion des Exploitations Agricoles et des OPA

- L'OPA PAST, intervenant dans la Filière Anacarde, a bénéficié d'un financement de 4 845 000 FCFA, à travers la COOPEC, dans le cadre du projet « Plateforme de service pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes », porté par la mairie de Bouaké.

Filière Banane Dessert



Recherche Appliquée

- Dans le cadre de l'amélioration de la conservation des bananes dessert, les champignons responsables des maladies post-récolte de la banane dessert ont été identifiés (*Botryodiplodia*, *Colletotrichum* et *Fusarium*) et une matière active (le fludioxonil) a été proposée pour la lutte contre ces champignons.

Conseil Agricole

- 101 responsables de production et des membres des équipes phytosanitaires ont bénéficié d'un renforcement de capacité en matière de lutte contre les maladies et ravageurs du bananier
- La capacité de production des producteurs a été renforcée par la fourniture d'engrais (NPK Bio 15 tonnes, NPK Classique 2 tonnes, Urée 1 tonne) à l'OBAMCI, dans le cadre du PURGA 2.
- 1 guide pratique portant sur la lutte contre les ravageurs et maladies est disponible

Filière Mangue



Recherche Appliquée

- 121 variétés de mangues de la station Lataha du CNRA ont été classées en 42 précoces, 73 pleine saison et 6 tardives, offrant un large éventail de diversification.

Appui aux OPA

- 20 tonnes d'aliments pour animaux ont été produits à partir des déchets de la mangue.

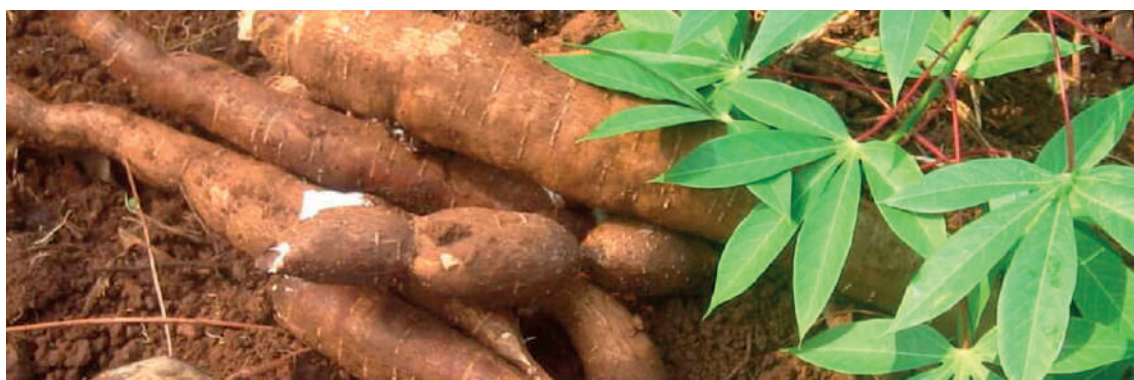
Filière Cola



Recherche Appliquée

- 3 fiches techniques ont été élaborées (i) sur la greffe, (ii) la régénération des vieux vergers et (iii) la pollinisation manuelle du colatier, dans le cadre de l'amélioration des techniques culturales adaptées au colatier
- 1 carte de prévalence et de sévérité de la maladie du balai de sorcière et 1 carte de distribution des insectes ravageurs ont été mises en place
- Des catalogues sur les symptômes de la maladie de balaie de sorcière du colatier et les insectes ravageurs ont été élaborés et sont disponibles
- 86 spécimens d'insectes (24 espèces identifiées, 15 en cours d'identification) sont en conservation.

Filière Manioc



Recherche Appliquée

- 1 plan de fumure adapté, basé sur 40 tonnes/ha de compost, a été développé dans le cadre de la fertilisation du manioc
- Les 16 variétés de manioc diffusées, dans le cadre du PRO2M, sont conservées sur une parcelle de conservation mise en place à la station du CSRS de Bringakro.

Conseil Agricole

- 4 comités de gestion du système intégré ont été mis en place autour des unités semi-industrielles de Taabo, Bouaké, Bouaflé et Man.

Gestion Durable et Développement Inclusif (Genre et Environnement)

- 9 unités artisanales de production d'attiéké ont été équipées par des infrastructures à haute capacité énergétique afin d'améliorer l'efficacité énergétique au sein de ces unités
- 3 fiches techniques ont été élaborées (i) sur la greffe, (ii) la régénération des vieux vergers et (iii) la pollinisation manuelle du colatier, dans le cadre de l'amélioration des techniques culturelles adaptées au colatier
- 1 carte de prévalence et de sévérité de la maladie du balai de sorcière et 1 carte de distribution des insectes ravageurs ont été mises en place
- 10 foyers améliorés construits, 6 fosses de décantation installées dans le cadre du PRO2M

Filière des Élevages en Développement



Recherche Appliquée

- 1 centre de production d'escargots reproducteurs a été mis en place avec 7 500 géniteurs et est fonctionnel
- 24 aulocodères et une loge de mise en quarantaine ont été aménagées et équipées au sein de l'Aulacoderie Centrale et d'Expérimentation de Toumodi (ACET)
- 1 serre a été installée sur 1 000 escargotières
- Premières mises-bas des aulacodines avec 11 reproductrices donnant naissance à 38 petits (moyenne de 3,5 petits/femelle).

Renforcement des Capacités de Gestion des Exploitations Agricoles et des OPA

- L'OPA EMEB, intervenant dans l'apiculture, a bénéficié d'un financement de 4 900 000 FCFA par la COOPEC de BOUAKE pour la confection de 75 ruches qui ont été distribuées à ses membres.

Appui aux OPA

- 29 responsables de sociétés coopératives de cuniculteurs ont été formés à la gestion coopérative
- 1 centre de production d'escargots reproducteurs mis en place.

Filière Karité



Recherche Appliquée

- 10 000 porte-greffes ont été produits pour établir des collections d'arbres élites à Korhogo et dans le Hambol
- 5 ha de karité ont été plantés en culture pure à Dabakala.

Gestion Durable et Développement Inclusif (Genre et Environnement)

- 2 unités de production de beurre de karité ont été équipées de fosses de stockage de digestat dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Filière Gingembre



Recherche Appliquée

- 188 accessions de gingembre ont été caractérisées et conservées sur des parcelles expérimentales
- 100 accessions de gingembre sont conservées in vitro à l'Université Nangui Abrogoua.

Filière Poivre



Recherche Appliquée

- 3 espèces de *Colletotrichum* et 2 espèces de *Fusarium* ont été identifiées comme responsable des anomalies sur les feuilles des poivriers (nécrose des feuilles), à la suite de la caractérisation morphologique et moléculaire de 60 isolats de champignons
- Les formulations NECO et Azoxystrobine + Difénoconazole ont montré une bonne efficacité, tandis que Difénoconazole et Mancozèbe se sont avérés très efficaces contre les champignons à la suite des tests sur 12 formulations de fongicides
- 1 collection de travail d'1 ha a été créée à Divo à partir du matériel végétal introduit dans le cadre de la création variétale du poivrier.

Gestion Durable et Développement Inclusif (Genre et Environnement)

- 1 fiche « produit du poivre de Côte d'Ivoire » élaborée à l'issue de l'étude de caractérisation du poivre de Côte d'Ivoire est disponible.

Filière Ruminants



Conseil Agricole

- 213 reproducteurs ovins performants ont été produits et distribués aux éleveurs pour l'amélioration de leur productivité
- 22 antenais ont été acquis pour accroître le cheptel de la Station de Contrôle Individuel (SCI) du PNSO.

Formation Professionnelle Agricole

- 30 éleveurs de petits ruminants (28 hommes et 02 femmes) ont été formés sur l'alimentation et l'embouche ovine
- Amélioration de la vulgarisation des bonnes pratiques d'élevage d'ovins, de lapins et de pintades, à travers l'édition et la diffusion de 3 000 fiches technico-économiques.

Filière Banane Plantain



Conseil Agricole

- 75 000 vivoplants de banane plantain produits et diffusés
- 120 ha de plantation ont été équipés en système d'irrigation dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA 2, pour renforcer la production de contre saison.

Filière Légumes/Maraîchers



Conseil Agricole

- 18 ha supplémentaires ont été aménagés portant à 180 ha aménagés sur 32 sites de production (100% de réalisation)
- 133 ha de périmètres maraichers ont été réhabilités représentant 33 sites de production de légumes, améliorant ainsi les capacités d'adaptation de plus de 1500 productrices aux périodes de stress hydriques jugées de plus en plus longues
- 28 bénéficiaires ont été formés sur les itinéraires techniques de production de légumes
- 9 652,33 tonnes de légumes produits sur les parcelles aménagées et réhabilitées, dans le cadre du PRO2M, soit 116 % des objectifs atteints
- 7 604,47 T de légumes issus des sites aménagés, soit 88% des productions totales ont été commercialisées
- 1 Groupement d'Intérêt Economique, dénommé Producteurs Professionnels des Légumes de Côte d'Ivoire (PPLCI), a été mis en place.

Renforcement des Capacités de Gestion des Exploitations Agricoles et des OPA

- 32 producteurs de maraîchers ont bénéficié de crédits intrants et d'investissement, d'un montant global de 20 200 000 FCFA par la COOPEC de Bouaké, avec l'appui des conseillers de gestion
- Le groupement ADJALE OUFLOUË, spécialisé dans les cultures maraichères, a été financé à hauteur de 10 750 000 FCFA pour la réalisation d'un forage, par un investisseur providentiel « Business Angel » ayant manifesté de l'intérêt pour le projet du groupement, à l'analyse du business plan avec l'appui du CEGER de Daloa.

Filière Riz



Renforcement des Capacités de Gestion des Exploitations Agricoles et des OPA

- Le groupement COWEK, intervenant dans la riziculture et les maraîchers, a bénéficié d'un appui des conseillers de gestion du CeGER de Gbêkê pour sa formalisation et le renforcement de la gestion de ses activités
- L'acquisition de batteuses et tricycles, par 2 producteurs de la Filière Riz, sur avis des conseillers de gestion, pour des prestations de service en vue de la diversification de leurs sources de revenus.

Appui aux OPA

- 16 ha de parcelles de multiplication de semences mis en place par 14 paysans multiplicateurs dont 6,07 ha de la variété Orylux-6 et 10,01 ha de NERICA 4
- 45,8 tonnes de semences brutes récoltées dont 24,5 tonnes de la variété Orylux 6 et 21,3 tonnes de la variété NERICA 4
- 40 518 producteurs enregistrés et 596 parcelles de coopératives géoréférencées
- 40 402 cartes de services d'assurance indicelle éditées (producteurs de 10 pôles rizicoles).

Filière Avicole



Formation Professionnelle Agricole

- 40 aviculteurs du centre ont été formés à la biosécurité.

Filière Porcine



Formation Professionnelle Agricole

- 32 vendeurs (ses) de produits porcins (dont 28 femmes et 04 hommes) ont été formés aux techniques de vente et de gestion
- 35 acteurs, dont 27 responsables de GDS Porcs et 8 vétérinaires conseils, ont été formés aux bonnes pratiques de biosécurité en élevage porcin et au système national d'alerte précoce des maladies porcines.

Filière Oignon



Formation Professionnelle Agricole

- 295 cases de conservation d'oignon construites, à titre pilote, à Ferkessedougou, Korhogo, Boundiali et Niakara, pour améliorer la durée de conservation de l'oignon tout en réduisant les pertes
- Le transfert de savoir-faire et la responsabilisation des artisans ferronniers ont renforcé leur appropriation de la technologie de fabrication de cases métalliques de conservation d'oignon.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mécanismes d'adaptation aux effets du changement climatique

Appui aux OPA

- Le démarrage des cotisations de la filière au FIRCA a été effectif à partir de juin 2024.

Filière Ananas



Appui aux OPA

- 67 ha de plantation ont été labourés au profit de 12 producteurs dans la zone de Bonoua (PURGA 2)
- 5 tonnes de Solupotasse, 8 tonnes de NPK et 10 tonnes d'Urée ont été distribués à l'OBAMCI.

Filière Pêche et Aquaculture



Appui aux OPA

- Le dossier de reconnaissance de l'INTERPÊCHE en tant que OIA de la Filière Pêche a été constitué.

Filière Cocotier



Appui aux OPA

- 2 organisations professionnelles d'acteurs ont été mises en place. Il s'agit de l'Association Ivoirienne des Exportateurs de Coco (AIEC) et l'Association des Industriels de Coco de Côte d'Ivoire (AICCI).

Filière Fleurs et plantes Ornementale



Appui aux OPA

- 1 site web et 1 logo ont été créés pour la FLORACI
- 1 catalogue des fleurs et plantes ornementales est disponible.

Programmes transversaux



Programme Innovation, Transformation et Valorisation

- 2 répertoires des acquis de la recherche ont été conçus pour l'UJLOG et l'ESA et édités en 400 exemplaires, à raison de 200 exemplaires, par université.
- Dans le cadre du PRO2M, 4 équipements ont été installés, 31 ont été réparés et 32 personnes ont été formées à l'utilisation des équipements
- Le plateau technique de l'unité de production de farines locales de l'INP-HB a été amélioré
- Dans le cadre de la promotion de la petite transformation, 8 équipements ont été acquis pour les 4 bénéficiaires sélectionnés en 2023. (4) nouveaux projets ont été sélectionnés pour financement en 2025
- 2 lauréats retenus au terme de la 6^{ème} édition du CIAD (Concours de l'Innovation Agricole Durable), totalisant ainsi 37 lauréats primés, depuis le lancement du CIAD.

Programme Formation Continue, et Formation Métiers Agricole

- 15 Directeurs de Département et Chefs d'Unité et de Service sont formés
- au processus d'identification des besoins de formation de leurs collaborateurs.

Programme Financement de l'Agriculture

- Le FIRCA a été accrédité au Fonds Vert pour le Climat, en juillet 2024, comme Entité Nationale de Mise en Œuvre et Entité d'Accès Direct pour la gestion des financements climatiques

La note conceptuelle du « projet d'appui au renforcement de la résilience des communautés locales de la région du Bafing rendues vulnérables en raison des conflits agriculteurs-éleveurs exacerbés par les effets du changement climatique »

Programme Gestion Durable et du Développement Inclusif (Genre et Environnement)

- 21 techniciens et ingénieurs issus de deux (2) structures d'appui conseil (BFCD et LOMANA) ont été formés sur la gestion des produits phytosanitaires
- L'intégration du genre au niveau des filières agricoles a été améliorée par la sensibilisation de

(Projet FA EDA CR Bafing), portée par le Conseil Régional du Bafing, finalisée en janvier 2024 et soumise au Fonds d'Adaptation, a été approuvée lors de la 42^{ème} session du Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation (FA) tenue du 16 au 19 avril 2024.

7 filières sur cette thématique et l'installation de 27 points focaux au sein des structures

- Le dispositif de gestion des plaintes du FIRCA a été renforcé par la mise en place d'un comité de gestion des plaintes et la création d'une plateforme électronique.

Programme Planification et Suivi-Évaluation

- Le Rapport Annuel d'exécution des activités du PAA 2023 a été édité

Programme Conformité et Gestion des risques

- Les contrats types, notamment les contrats types de prestation classique et de prestation technique, ont été actualisés
- La cartographie des risques du FIRCA est disponible et a été diffusée au personnel du FIRCA
- Le manuel de procédures de passation des marchés révisé est disponible et est en application à titre transitoire, depuis le 28 octobre 2024.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



LEADER DU FINANCEMENT DURABLE D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE ET COMPÉTITIVE

Investir pour le futur, Anticiper, Innover



PRINCIPALES DIFFICULTES ET LEÇONS APPRISSES





Principales difficultés rencontrées

Sur le plan financier

- **Filière Palmier à Huile** : manque de ressources financières pour la mise en œuvre des projets en faveur des OPA de la filière
- **Filière Mangue** : mise à disposition tardive des ressources destinées à la mise en œuvre des activités du PURGA 2
- **Filière Cola** : dissensions entre les acteurs de la Filière Cola qui n'ont pas permis l'application des textes pour la mobilisation des ressources internes
- **Filière Banane Plantain** : (i) insuffisance des ressources financières mises à la disposition du FIRCA pour conduire l'ensemble des activités dans le cadre du PURGA 2 (sur un budget de 1 607 250 000 FCFA, les ressources reçues par le FIRCA à ce jour sont de 1 107 256 000 FCFA soit 68,7%), (ii) faible capacité financière des bénéficiaires des parcelles à faire face au fonds de roulement et (iii) inexistence de mécanisme de financement adapté aux bénéficiaires
- **Filière Papaye** : faible capacité de mobilisation des ressources financières par la FENAPROPACI pour l'achèvement de l'aménagement du local de production de papaye séchée.

Sur le plan technique

Contractualisation avec certains partenaires stratégiques :

- Non-renouvellement de la convention avec le Conseil-Café-Cacao

Renouvellement tardif des conventions entre, d'une part, l'UCP-PPCA et le FIRCA, pour la poursuite des activités du PPCA et d'autre

- part, le PPCA et l'ANADER pour la mise en œuvre des activités de Conseil Agricole

Retard des signatures des conventions dans le cadre du projet d'assurance indicelle agricole dans la Filière Riz qui a impacté le démarrage des activités

Disponibilité des ressources matérielles et humaine pour la mise en œuvre des activités :

- Non-mise à disposition du matériel et des équipements dans le cadre du PURGA 2 au profit des acteurs de la Filière Ananas, du fait de la non-maitrise de l'utilisation du système intégrée de gestion des opérations des marchés publics (SIGOMAP).

Performances techniques des prestataires/bénéficiaires :

- Non-respect des délais de transmission des rapports contractuels par certains prestataires



- Non-respect des chronogrammes initiaux de mise en œuvre des projets
- Dysfonctionnements enregistrés au niveau de certaines filières qui ont impacté la mise en œuvre des projets
- Fréquentes démissions chez les conseillers de gestion ont été enregistrées au cours de l'année 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du projet RESCO
- Destruction des serres installées pour la production de légumes, dans le cadre du PRO2M, par les vents violents enregistrés au cours de l'année

Destruction partielle ou totale par les feux de brousse des équipements de surface sur les parcelles aménagées ou réhabilitées dans le cadre du PRO2M

- Ralentissement/arrêt des travaux de construction des aires de conditionnement, dans le cadre de la mise en œuvre du PRO2M (Filière Légumes), en raison de l'évolution des prix des matériaux de construction (suite à la crise Ukrainienne)
- Contre-performance dans le cadre de l'atteinte des objectifs de production du volet maraicher du PRO2M, en raison des effets du changement climatique (rareté des pluies, forte chaleur).

Structuration des Filières Agricoles :

- Faible mobilisation des acteurs de la Filière Igame
- Non aboutissement du processus de mise en place de l'Interprofession de la Filière Cocotier, malgré la création et le fonctionnement des organisations professionnelles des acteurs (planteurs, exportateurs et industriels).

Principales leçons apprises

Les principales leçons apprises de l'exécution du PAA 2024 sont principalement d'ordre technique.

- **Filière Palmier à Huile :** l'instauration d'un guichet OPA s'avère nécessaire pour une amélioration de la gouvernance des organisations professionnelles des acteurs et un renforcement de leur collaboration
- **Filières Riz & Maïs :** la régularité des suivis périodiques a montré leur importance pour le respect du calendrier agricole
- **Filière Manioc :** l'installation des CPSAM s'est avérée très bénéfique et mérite d'être renforcée, compte tenu de la demande croissante des agriculteurs pour les prestations de service et de la taille des parcelles mises en place
- **Filière Banane Plantain :** la viabilité des périmètres irrigués nécessitant un système de production intensif dépend de la capacité financière des bénéficiaires
- **Filière Légumes/Maraîchers :** le screening environnemental et social s'avère important dans un processus de sélection des sites de production à aménager et/ou à réhabiliter en milieu rural
- **Conseil de Gestion :**
 - (i) la gestion quotidienne des centres de conseil de gestion ne doit pas être confiée aux producteurs, en raison de leurs occupations professionnelles et du manque d'expériences en matière de gestion administrative et financière d'une organisation et (ii) le conseil de gestion est un outil nécessaire dans le processus de professionnalisation des acteurs des filières agricoles.



ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2025

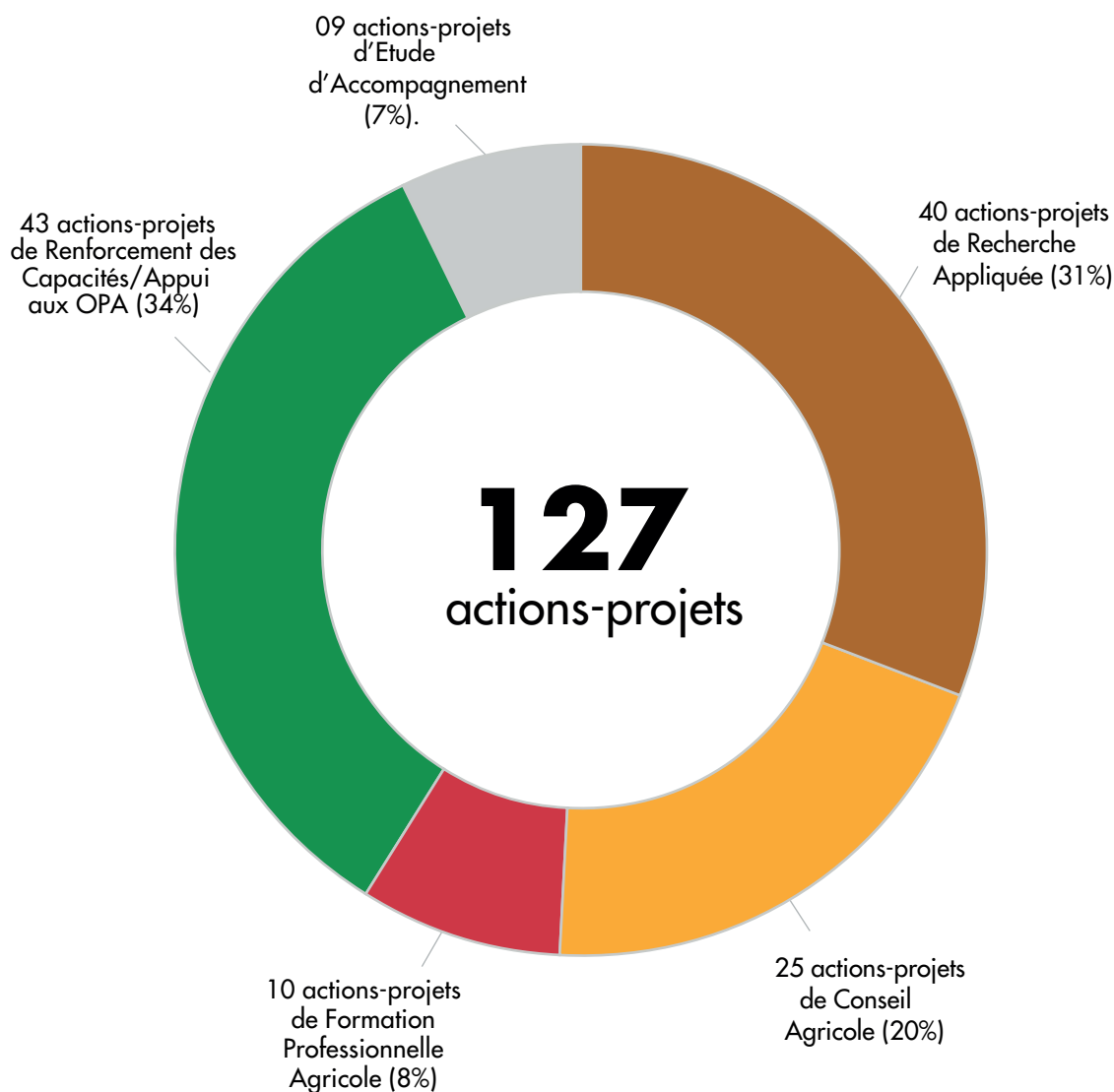




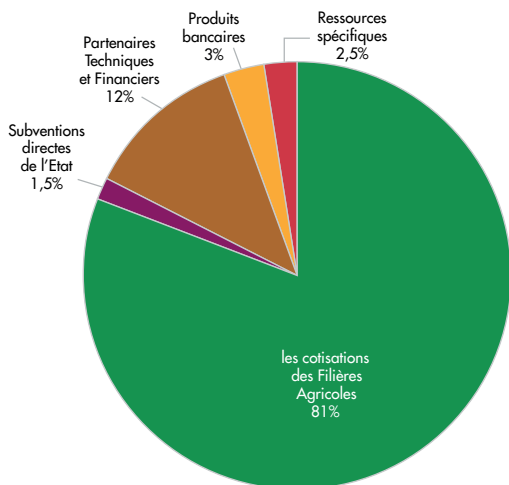
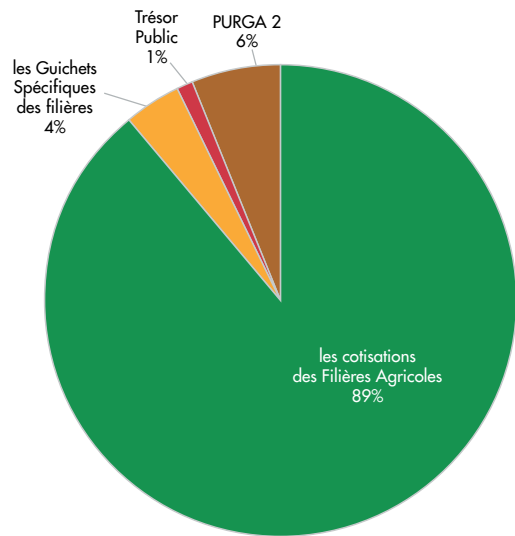
Adopté par le Conseil d'Administration en sa 63^{ème} session, tenue le 23 décembre 2024, le Programme d'Actions 2025 du FIRCA est articulé autour de 37 programmes, dont 25 relevant des Filières Agricoles et 12 relevant des programmes transversaux. Le tout faisant un total de 127 actions-projets dont 99 pour les Filières Agricoles et 28 pour les programmes transversaux.

Ces 37 programmes et 127 actions-projets sont repartis comme suit :

- 40 actions-projets de Recherche Appliquée (31%)
- 25 actions-projets de Conseil Agricole (20%)
- 10 actions-projets de Formation Professionnelle Agricole (8%)
- 43 actions-projets de Renforcement des Capacités /Appui aux OPA (34%)
- 09 actions-projets d'Etude d'Accompagnement (7%).

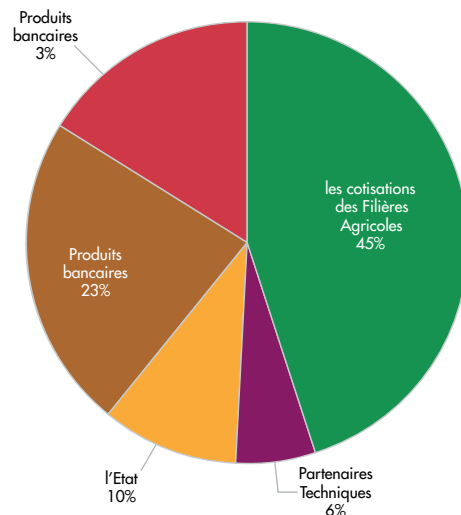


Le coût total des 37 programmes, d'un montant total de **29 283 894 000 FCFA**, est financé pour 26 148 791 000 FCFA (89%) par les cotisations des filières, pour 1 124 081 000 FCFA (4%) par les Guichets Spécifiques des filières agricoles (Caisse de Solidarité et Appui Programmes), pour 298 000 000 FCFA (1%) par le Trésor Public (Etat) dans le cadre du Programme d'Urgence de soutien aux Filières Agricoles d'exportation et au secteur des productions alimentaires impactés par la crise sanitaire de la Covid-19 (PURGA 2) et pour 1 713 022 000 FCFA (6%) par les Partenaires Techniques et Financiers (PRO2M/UE, PRECCINOV/FA, RESCO/AFD, PADFA/FIDA, PURGA 2/ETAT, READINESS/FVC).



Le budget total des ressources financières à mobiliser, au cours de l'exercice 2025, est estimé à **30 552 131 000 FCFA**, dont 24 705 600 000 FCFA (81%) proviennent des cotisations des Filières Agricoles, 450 000 000 FCFA (1,5%) des subventions directes de l'Etat, 3 067 866 000 FCFA (12%) des Partenaires Techniques et Financiers, 1 042 876 000 FCFA (3%) des produits bancaires et 760 000 000 FCFA (2,5%) d'autres ressources spécifiques.

Le budget pour le financement de l'administration du FIRCA, d'un montant de **4 565 367 000 FCFA** est financé pour 2 051 830 000 FCFA (45%) par les cotisations des filières, pour 260 661 000 FCFA (6%) par les Partenaires Techniques et Financiers, pour 450 000 000 FCFA (10%) par l'Etat, pour 1 042 876 000 FCFA (23%) par les produits bancaires et pour 760 000 000 FCFA (16%) par d'autres ressources spécifiques.



CONCLUSION GÉNÉRALE

L'exercice 2025 constitue la 4^{ème} année du Plan Stratégique 2021-2026 et la première année du Plan Opérationnel 2024-2026 du FIRCA.

De façon générale, on enregistre un bon fonctionnement des différents organes de gestion et de gouvernance du FIRCA, ainsi que d'importants résultats sur le plan fiduciaire et sur le plan technique.

En ce qui concerne la gestion fiduciaire, à fin 2024, les ressources financières totales mobilisées s'établissent à 23 410 500 596 FCFA contre 30 409 758 560 FCFA en 2023, soit une baisse de 23% par rapport à 2023.

Les charges budgétisées du FIRCA ont été exécutées à hauteur de 26 606 408 156 FCFA, soit un taux d'exécution de 81% dont, (i) 22 208 880 977 FCFA pour les programmes des filières et (ii) 4 397 527 179 FCFA pour l'administration du FIRCA.

Au niveau de la Passation des Marchés, 113 marchés ont été passés pour un montant total de 12 990 318 552 FCFA, dont 95 marchés au titre du Plan de Passation des Marchés (PPM) des filières pour un montant de 12 514 061 303 FCFA et 29 marchés au titre du PPM des projets conventionnés pour un montant de 476 257 249 FCFA.

Sur le plan technique, un appui a été apporté à 23 Filières Agricoles. Cet appui a été consacré à l'exécution de 113 actions-projets sur les 133 retenus à la suite du recadrage du PAA 2024, soit un taux de réalisation de 84,96%.

Ces projets exécutés couvrent tous les domaines d'intervention du FIRCA, à savoir recherche (39 actions-projets), le Conseil Agricole (30 actions-projets), la Formation professionnelle (8 actions-projets), l'Appui et renforcement des capacités des OPA (33 actions-projets) et les Études d'accompagnement des filières (3 actions-projets).

Dans l'optique de la poursuite de ces activités, le Programme Annuel d'Activités (PAA) et le budget 2025 ont été adoptés par le Conseil d'Administration du FIRCA. Ce PAA 2025 est articulé autour de 37 programmes, pour un total de 127 actions-projets dont 99 pour les 25 filières agricoles et 28 pour les 12 programmes transversaux. Le coût total de ces 37 programmes s'élève à 29 283 894 000 FCFA.

Au titre de la mobilisation des ressources financières, le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 s'établit à 30 552 131 000 FCFA.

En outre, le FIRCA, dans le cadre de la diversification de ses sources de financement, poursuivra, d'une part, la mise en œuvre des projets conventionnés (PRO2M, PRECCINOV, RESCO, PADFA, PURGA 2 et READINESS) et d'autre part, le processus de recherche de financement à travers la soumission de projets à divers PTF.





FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



**+35000 PERSONNES
NOUS SUIVENT SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**QU'ATTENDEZ-VOUS
POUR EN FAIRE PARTIE?**

**ABONNEZ-VOUS
LIKEZ, COMMENTEZ
PARTAGEZ**



**PARCE QUE L'AGRICULTURE
EST L'AFFAIRE DE TOUS!**



@LEFIRCA

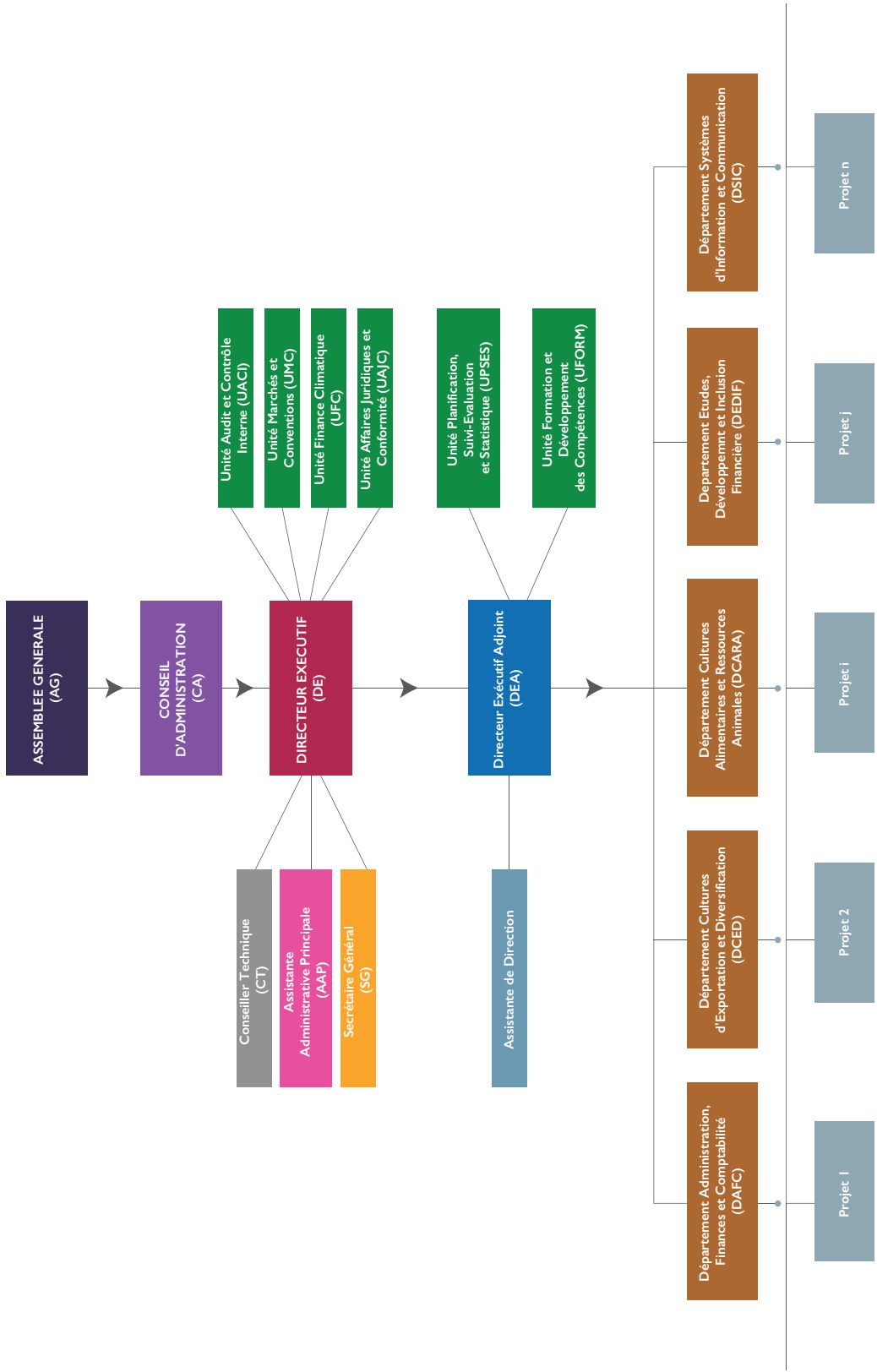


→ WWW.FIRCA.CI



ANNEXES

ANNEXE 1 : SCHEMA ORGANISATIONNEL DU FIRCA POUR LA PERIODE 2024



ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESSOURCES MOBILISÉES AUPRÈS DES FILIÈRES ET LEUR UTILISATION POUR L'EXERCICE 2024

ANNEXE 2: TABLEAUX DES RESSOURCES MOBILISÉES AUPRÈS DES FILIÈRES ET LEUR UTILISATION POUR L'EXERCICE 2024

I/ FILIÈRES COTISSANTES														F CFA		
GUCHET	HEVEA	PALMIER À HUILE	CAFE CACAO	COTON	ANACARDE	BANANE	AVOÛTE	PORCINE	ANANAS	MANGUE	RUMINANTS	PECHE	TOTAL			
RECHERCHE	COTISSATION	1.053.233.041	732.927.583	277.695.646	334.637.603	190.510.249	73.097.941	864.960	1.512.957	3.500.000			765.780	2.668.745.760		
RECHERCHE	ENGAGEMENT	1.366.755.184	319.951.285	319.951.247	293.060.320	547.954.861	63.554.568		60.000	3.415.000			765.780	2.913.612.465		
RECHERCHE	SOLDE	-313.522.143	413.076.298	-41.265.601	41.577.283	-357.444.612	9.543.373	0	1.452.957	85.000	0	0	0	-244.866.705		
CONSEIL	COTISSATION	8.215.217.730	1.630.995.529	1.003.912.801	755.213.812	43.888.771	15.089.737	1.009.120	605.186	3.500.000			1.021.040	11.670.123.726		
CONSEIL	ENGAGEMENT	9.782.469.449	2.205.703.680	1.475.005.575	1.145.400.370	24.126.000	22.242.150	21.725.520	9.533.000	80.000	6.981.700		28.000	14.693.955.444		
CONSEIL	SOLDE	-1.567.251.719	-575.008.151	0	-471.092.774	-390.186.558	19.732.771	-7.152.413	-8.927.814	3.420.000	-6.981.700		993.040	-3.023.171.718		
APPUI AUX OPA	COTISSATION	210.646.605		167.318.799	135.833.571	14.619.388	15.089.729	720.800	544.663	1.800.000			510.520	547.004.275		
APPUI AUX OPA	ENGAGEMENT	363.025.852		286.770.000	36.229.624	561.400	10.000.000	20.000	25.000	255.000	2.210.000		10.176.500	709.273.376		
APPUI AUX OPA	SOLDE	-152.379.247	0	-119.451.201	99.623.947	14.058.188	5.089.729	700.800	519.663	1.545.000	-2.210.000		-9.665.980	-162.169.101		
SOLIDARITE	COTISSATION	526.616.518	77.074.663	83.659.396	54.470.057	7.309.794	1.676.639	144.160	181.554	600.000			127.630	751.860.411		
SOLIDARITE	ENGAGEMENT	526.616.518	77.074.663	83.659.396	54.470.057	7.309.794	1.676.639	144.160	181.554	600.000			127.630	751.860.411		
SOLIDARITE	SOLDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
ADMINISTRAT	COTISSATION	526.616.527	128.457.772	956.163.781	83.659.402	54.355.737	7.309.799	1.676.639	144.160	600.000			127.630	1.759.293.005		
ADMINISTRAT	ENGAGEMENT	526.616.527	128.457.772	956.163.781	83.659.402	54.355.737	7.309.799	1.676.639	144.160	600.000			127.630	1.759.293.005		
ADMINISTRAT	SOLDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
ON FIRCA	COTISSATION	10.532.330.421	2.569.155.547	1.239.859.427	1.673.188.001	1.190.403.426	146.195.893	33.532.744	2.883.200	10.000.000			2.552.600	17.397.127.177		
ON FIRCA	ENGAGEMENT	12.365.483.530	2.731.087.400	1.275.125.028	2.222.154.693	1.338.410.649	102.861.561	35.595.428	22.033.840	4.950.000	9.151.700		10.459.760	20.827.334.701		
ON FIRCA	SOLDE	-2.033.153.109	-161.931.853	-41.265.601	-548.966.692	-648.007.223	43.334.332	-2.062.684	-19.150.640	5.050.000	-4.151.700		-7.907.160	-3.430.207.524		
II/ CAISSE DE SOLIDARITE														F CFA		
RESSOURCES MOBILISÉES														752.042.821		
ENGAGEMENT														1.243.117.137		
SOLDE														-491.074.316		

ANNEXE 3 : ETAT DE RÉALISATION DES PROJETS DU PROGRAMME ANNUEL D'ACTIIONS 2024

N°	FILIERES	RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUJ AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
FILIERES COTISANTES AUTONOMES													
1	CACAO	0	0									-	-
2	CAFE	0	0									-	-
3	HEVEA	4	4	6	5	1	1	6	5			17	15
4	PALMIER	9	7	1	1	1	0					11	8
5	COTON	2	2	4	4			1	1			7	7
6	ANACARDE	11	9	3	3			1	0			15	12
7	BANANE DESSERT	4	4	1	1			1	1			6	6
8	AVICULTURE					1	1					1	1
	PREVU FILIERES COTISANTES AUTONOMES	30		15		3		9		-		57	
	REALISE FILIERES COTISANTES AUTONOMES		26		14		2		7		-		49
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	86,67		93,33		66,67		77,78		-			85,96
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES													
9	ANANAS			2	2			1	1			3	3
10	MANGUE	1	1					2	2			3	3
11	PORCINE					2	2					2	2
12	RUMINANTS			1	1	1	1					2	2
13	PECHE ET AQUACULTURE							1	1			1	1
	PREVU FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	1		3		3		4		-		11	
	REALISE FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES		1		3		3		4		-		11
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	100,00		100,00		100,00		100,00		-			100,00
	PREVU FILIERES COTISANTES	31		18		6		13		-		68	
	REALISE FILIERES COTISANTES		27		17		5		11		-		60
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	87,10		94,44		83,33		84,62		-			88,24

N°	FILIERES	RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
FILIERES NON COTISANTES													
14	COLA	3	3					1	1			4	4
15	RIZ & MAIS							1	1			1	1
16	MANIOC	1	1	2	1							3	2
17	BANANE PLANTAIN			1	1			1	0			2	1
18	LEGUMES			4	4	1	1	2	2			7	7
19	OIGNON					1	1	1	1			2	2
20	ED	1	1	1	1			1	1			3	3
21	COCOTIER	1	1					1	1			2	2
22	KARITE	1	1					1	0			2	1
23	IGNAME							1	0			1	-
24	PLANTES AROMATIQUES (GINGEMBRE)	1	1					1	0			2	1
25	POIVRE	3	3					1	1	1	1	5	5
26	FRUITS & FLEURS (PAPAYE-SAFOU-FLEURS PLANTES ORNEMENTALES)			2	1			2	2			4	3
	PREVU FILIERES NON COTISANTES	11		10		2		14		1		38	
	REALISE FILIERES NON COTISANTES		11		8		2		10		1		32
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		100,00		80,00				71,43		100,00		84,21
	PREVU TOTAL FILIERE	42		28		8		27		1		106	
	REALISE TOTAL FILIERES		38		25		7		21		1		92
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		90,48		89,29		87,50		77,78		100,00		86,79

N°	FILIERES	RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
PROGRAMMES TRANSVERSAUX													
27	FORMATION AUX METIERS				1	0						1	-
28	CONSEIL DE GESTION			2	2							2	2
29	GENRE ET ENVIRONNEMENT			3	3	1	1	1	1			5	5
30	RESEAUX ET COOPERATION						1	1				1	1
31	FINANCEMENT AGRICOLE						4	2	2			4	2
32	INNOVATION, VALORISATION ET TRANSFORMATION	1	1				3	3				4	4
33	PLANIF & GESTION SYSTEME SE						3	2	2			3	2
34	PROGRAMME DE PROMOTION DES FILIERES						3	3				3	3
35	APPUI AU SYSTEME D'AGREMENTS ET MARCHES									1	1	1	1
36	CONFORMITE ET GESTION DES RISQUES									3	1	3	1
	PREVU FPROGRAMMES TRANSVERSAUX	1	5	2	5	1	15	4	27				
	REALISE PROGRAMMES TRANSVERSAUX	1	5	5	5	1	12	2	21				
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)				100,00	50,00	80,00	50,00	77,78				
	TOTAL GENERAL PREVU	43	33	10	42	5	133						
	TOTAL GENERAL REALISE		39	30	33	8	78,57	60,00	84,96				
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	90,70	90,91	80,00	78,57	60,00	84,96						



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



R
A



VOTRE MAGAZINE
**TERRE ET
PROGRES**
PRÉSENTÉ PAR AMY DEMBÉLÉ

TOUS LES

SAMEDIS

**APRÈS LE
JT DE 13H**





**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES**

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Cocody 2 plateaux - 7^{ème} tranche

01 BP 3726 Abidjan 01

Tél. : +225 27 22 52 81 81

E-mail : firca@firca.ci

Site web : www.firca.ci

